

CAPITALISATION DU PROJET ANDATU



Étude de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion

Réalisée avec le concours de







Avec le soutien financier de la





Des **Missions** en synergie

Observer, comprendre

Sensibiliser, accompagner

La MRIE sensibilise les décideurs aux enjeux de la lutte contre l'exclusion en

mettant en débat les préconisations

issues de ses travaux. Elle contribue à

dégager des repères pour l'action, en

territoriales de réflexion, d'évaluation

appui aux initiatives locales. Elle

intervient ponctuellement pour ccompagner des dynamiques

et de formation.

La MRIE construit une connaissance des situations d'exclusion ancrée dans le vécu des personnes confrontées à la précarité. À partir d'études, de données statistiques et d'analyses collectées et mises en débat avec ses partenaires, elle développe une approche transversale qui lui permet, notamment à travers son Dossier Annuel, d'identifier des phénomènes émergents et d'analyser l'impact des politiques publiques sur les populations.

 "Informer, ce n'est pas seulement apporter
 des éléments d'information, mais c'est doter celle-ci de repères, d'une structure et d'un sens." (charte de la MRIE)

Mobiliser, analyser

La MRIE anime une réflexion sur des sujets spécifiques, à partir de groupes de travail composés de tous les types d'acteurs engagés dans la lutte contre l'exclusion: personnes confrontées à la précarité, professionnels de terrain, partenaires sociaux et institutionnels, chercheurs. Les travaux issus du croisement de ces différents savoirs font l'objet de colloques et sont publiés dans des rapports thématiques.

Un espace de réflexion partagée

Qu'il s'agisse de rencontres sur le terrain, de manifestations régionales ou de groupes de travail thématiques, les quatre fonctions de la MRIE convergent toutes vers un concept fédérateur, celui d'espace de réflexion partagée. Toutes les données recueillies sont utiles aux acteurs et aux décideurs pour connaître, comprendre et agir.

Communiquer, interpeller

La MRIE procède à une large diffusion, y compris dans l'opinion publique, des enseignements et des recommandations issus de ses travaux. Tout en restituant la diversité des points de vue, elle cherche à faire évoluer le regard porté par la société sur les réalités de l'exclusion et sur les personnes qui les vivent.

OUTILS DE DIFFUSION

La Lettre de la MRIE bimestrielle, diffusée par courriel à un large réseau, informe de l'actualité de la MRIE et de celle de ses partenaires et présente la synthèse d'un rapport ou d'une réflexion en cours. Elle est conçue comme une invitation à consulter son site Internet.

Le site Internet www.mrie.org vise à faire connaître, outre les travaux de la MRIE, les actions et contributions de ses partenaires dans le but d'assurer le lien entre les différents acteurs de la lutte contre l'exclusion

Des travaux produits à l'intérieur des groupes de travail de la MRIE sont téléchargeables en ligne.

La Mission produit et diffuse chaque année des ouvrages

LA MRIE, SOURCE D'INFORMATIONS RÉGULIÈRES ET ACTUALISÉES

Un Dossier Annuel présenté à l'échelon régional et local qui propose des regards sur l'évolution des situations de pauvreté/précarités en Rhône-Alpes à travers des statistiques, des paroles et expériences d'acteurs, dont les personnes en situation précaire.

Des rapports thématiques qui, à partir de groupes de travail, approfondissent un thème spécifique : « Territoires et emploi : quelles dynamiques locales pour le travail et l'emploi de tous », Gens du voyage : Passer du stationnement à l'habitat », « Réflexion croisée parents professionnels sur le décrochage scolaire »...





Introduction

La demande de départ et les modalités de mise en œuvre de la capitalisation

En septembre 2015, lorsque la MRIE est sollicitée par Andatu et la Fondation Abbé Pierre, l'expérimentation Andatu doit finir au 31/12/2015. Elle fait l'objet d'évaluations en interne, et la Fondation Abbé Pierre qui a soutenu le projet cherche à capitaliser cette expérience à partir de deux axes de travail :

- Quelles ressources les personnes engagées dans Andatu (ménages roumains et professionnels) ont-elles mobilisées au cours de leur passage dans Andatu (ressources acquises au cours de l'expérimentation ou avant) ? À quels obstacles ont-elles dû faire face (attendu ou non), ont-ils été dépassés ou pas ?
- En termes de lutte contre la pauvreté (et non en termes seulement d'insertion/intégration de populations roumaines), que nous apprend la réalisation du principe dérogatoire à la base de l'expérimentation, à savoir un accès aux droits d'emblée et global (régularisation, accès aux ressources, accès au logement, accès à l'emploi, accès à l'éducation et à la formation...)? Qu'est-ce que sa mise en œuvre a permis, qu'est-ce qu'elle a produit (y compris en difficultés supplémentaires)?

La méthode retenue part d'un regard de l'intérieur, mais avec peu de temps et de moyens pour approfondir car la fermeture est imminente. Il s'agit de mener une dizaine d'entretiens compréhensifs avec des personnes roumaines engagées dans Andatu. Le mode de sélection des familles tient moins d'une méthode que d'un élément de compréhension du fonctionnement du dispositif, nous semble-t-il. Nous avons rencontré 10 familles contactées au préalable par Ludivine Dequidt, directrice du service Andatu. Selon ses dires, la sélection n'a pas été simple : trouver les bons critères, retrouver les bons numéros de téléphone, joindre les familles. Elles ont en général été très sollicitées pour des interviews, et saturent, nous indique Ludivine. Celle-ci nous explique également que les familles voulaient comprendre pourquoi nous souhaitions les rencontrer (par exemple, si nous avions été journalistes, certaines familles auraient probablement refusé de nous rencontrer). Certaines ne voulaient pas d'un entretien en français mais étaient d'accord si celui-ci se déroulait en roumain. Seule une femme a catégoriquement refusé quand nous l'avons appelée, elle ne voulait plus avoir affaire à Andatu qui l'avait exclue du dispositif suite à un séjour en prison. Elle s'était retrouvée seule, à la rue avec ses 5 enfants. Elle était très en colère contre Andatu. Nous avons su par la suite et par d'autres sources qu'elle était aujourd'hui en lien avec l'Alpil, donc accompagnée dans le cadre du droit commun.

La MRIE a donc réalisé 4 entretiens avec des personnes parlant suffisamment français. Thomas Ott¹ en a réalisé 5 en roumain et Kristina Petrova, sa collègue d'ITD Monde, un en Bulgare.

Le regard des familles a été croisé avec celui des professionnels toujours en poste à Andatu pour encore quelques semaines, lors de deux réunion collectives : l'une autour des pratiques professionnelles : quelles compétences mobilisées (professionnelles ou autre) ? Quels ajustements (ou pas) par rapport à des pratiques antérieures ? Quels enjeux à l'interdisciplinarité ? Quelles difficultés ? Quel impact (ou pas) de la réalisation du principe dérogatoire et de l'accès aux droits « en paquet » ?

L'autre autour de la relecture des éléments recueillis lors des entretiens.

Nous avons eu un entretien individuel avec chaque professionnel auparavant pour mieux cerner le rôle de chacun dans le dispositif et son action concrète au quotidien.

_

¹ Thomas Ott travaille depuis 2005 sur la question des bidonvilles de roms à Lyon et intervient depuis 2011 en Roumanie pour l'ONG ITD Monde dans le cadre d'un programme de lutte contre l'exclusion des roms. Il a soutenu une thèse de doctorat en anthropologie en janvier 2015 à l'université Lumière Lyon 2 sur les politiques locales de gestions des bidonvilles de roms.



Quelques points de repères sur le dispositif Andatu²

L'enjeu de ce paragraphe n'est pas de décrire le dispositif tel que mis en œuvre : ce rapport n'est pas évaluatif. Il s'agit simplement de présenter quelques points de repères pour pouvoir situer les éléments analysés dans la suite.

La genèse de l'expérimentation

Fin 2011, l'Etat, saisi par deux propriétaires de terrains occupés « consentants », le curé de Gerland Christian Delorme et l'entrepreneur de la clinique du Rhin, a demandé à Forum réfugiés-Cosi d'appliquer son savoir-faire à 21 familles roms (100 personnes) de Roumanie, pour les accompagner dans un parcours d'insertion durable.

Andatu 1 : Le programme a commencé dès janvier 2012 sous forme d'expérimentation. Des professionnels sont embauchés et l'équipe est basée dans des locaux à Mermoz.

Andatu 2 : Le public cible est élargi en Janvier 2013 à 150 personnes supplémentaires, soit 35 ménages, il s'agissait principalement de personnes qui étaient dans les circuits de la veille sociale et n'en sortaient pas. Les familles roumaines sont provisoirement logées à Sathonay (dans une ancienne gendarmerie réquisitionnée par la préfecture). Des professionnels supplémentaires sont embauchés et basés sur ce site pendant quelques mois, tandis que les plus anciens résident toujours dans les locaux de Mermoz. Par la suite, tous les professionnels déménagent rue Magenta à Villeurbanne.

Andatu 3 : Au printemps 2013, l'incendie d'un squat, route de Vienne, où trois personnes décèdent déclenche la troisième « vague », qui n'était pas prévue initialement. 37 familles supplémentaires sont accompagnées soit 150 personnes. Elles sont logées dans une ancienne caserne à Bron jusqu'à fin janvier 2014, puis dans 12 bungalows à Rillieux jusqu'en avril 2014. 7 nouveaux professionnels sont embauchés (3 chargés d'opérations, 2 chargés de moyens, 2 formateurs).

Le projet part des constats et présupposés suivants³ :

- Il doit être mis fin aux occupations illégales de terrains et bâtiments publics ou privés;
- Les campements et la plupart des squats offrent des conditions d'habitat insalubres qui vont contre la dignité des personnes et le respect de l'environnement (riverains);
- Arrivées avec un lourd passif, du fait des discriminations subies en matière de scolarisation et d'accès à la formation professionnelle, à l'emploi, aux services essentiels et au logement, les personnes qui manifestent leur volonté d'insertion peuvent, si elles sont accompagnées, effectuer un rattrapage qui les conduit à une situation normalisée.

Le programme répond ainsi à deux objectifs principaux :

- 1. Au niveau de la gestion de l'espace public et de l'ordre public, l'évacuation des campements illicites et la libération des places occupées dans les dispositifs d'urgence ;
- 2. Au niveau des personnes concernées, l'insertion durable sur le territoire par le biais d'un accompagnement renforcé et individualisé d'accès simultané, après obtention du titre de séjour, au logement, à la formation et à l'emploi.

Chaque ménage est accompagné durant 24 mois maximum. Un contrat d'engagement tripartite entre le bénéficiaire, l'Etat et Forum Réfugiés-Cosi est signé. Les bénéficiaires s'engagent à respecter les règles de mise en œuvre du programme : scolarisation des enfants, assiduité aux cours de français et à la formation, acceptation du logement proposé...

Sont exclus *a priori* du programme les personnes ayant déjà bénéficié d'une aide financière au retour et/ou faisant l'objet d'une obligation officielle de quitter le territoire français et / ou faisant l'objet de condamnations pénales présentes au casier judiciaire.

² La présentation d'Andatu qui suit est alimentée par les rencontres que nous avons eues avec les professionnels de l'équipe et les familles rencontrées, et par une présentation écrite d'Andatu rédigée par Forum Réfugiés-Cosi, datée de décembre 2013, c'est-à-dire à mi-parcours.

³ Cette description n'est pas une observation de notre part. Nous reprenons ici les écrits de Forum Réfugiés-Cosi dans un document daté de décembre 2013.



▶ Au final, 100 familles, soit environ 400 personnes, ont été accompagnées dans le cadre du dispositif Andatu.

D'après les données d'évaluation du pôle formation FLE⁴, le dispositif Andatu a concerné 185 adultes dont 171 ont suivi des cours de français. Nous reprenons ci-après les chiffres de l'évaluation du pôle formation FLE, 14 personnes ne sont donc pas prises en compte.

Ils sont répartis entre 84 hommes et 87 femmes, selon les tranches d'âge suivantes :

Répartition par tranche d'âge des personnes qui ont suivi des cours:

	16-18 ans	19-29 ans	30-39 ans	40-64 ans	65 ans et plus	TOTAL
Hommes	5	24	31	28	1	89
Femmes	8	28	42	17	0	95
Total	13	52	73	45	1	184
En %	7	28	40	24	1	

20 adultes étaient célibataires dont 11 familles mono parentales, 76 personnes en concubinage, 72 personnes mariées et 3 veuves.

Au niveau de la scolarité, 66 personnes n'ont pas ou peu été scolarisées en Roumanie, 54 personnes ont été scolarisées au niveau primaire, 46 personnes ont été scolarisées jusqu'au collège et 5 personnes ont été scolarisées jusqu'au lycée.

Lors des rencontres collectives avec les professionnels, ces derniers nous ont indiqué que leur objectif dans le dispositif Andatu était d'amener les personnes vers l'autonomie. Un diagnostic a été fait sur le niveau « d'autonomie sociale » de chaque adulte à l'entrée dans le dispositif. Dans le rapport d'évaluation FLE, ce terme est défini ainsi : capacité des personnes à se déplacer et à s'orienter dans la ville de Lyon et sa région (l'espace), connaissance temporelle qui se traduit par des compétences de ponctualité, d'anticipation (le temps), connaissances du fonctionnement administratif en France (les institutions), des valeurs et principes de la république (la société) et enfin compétences communicatives orales et écrites qui renseignent aussi sur la capacité des personnes à s'engager dans un processus d'intégration. Il a ainsi été défini 4 niveaux d'autonomie à l'entrée dans le dispositif⁵ :

pas autonomes : 40 personnes
peu autonomes : 74 personnes
autonomes : 43 personnes
très autonomes : 14 personnes.

Nous retrouvons donc une diversité de situations en termes d'autonomie (telle que définie par le rapport d'évaluation⁶) à l'entrée du dispositif, mais soulignons qu'environ 2/3 des adultes entrants dans le dispositif étaient considérés comme pas ou peu autonomes. 40 % des adultes étaient analphabètes.

Les origines géographiques des familles sont également diversifiées en Roumanie entre les zones urbaines et rurales, mais nous ne pouvons dire dans quelles proportions.

_

⁴ Français langue étrangère

⁵ Source : évaluation FLE

⁶ Nous entendons par « autonomie sociale » : la capacité des personnes à se déplacer et à s'orienter dans la ville de Lyon et sa région (l'espace), une connaissance temporelle qui se traduit par des compétences de ponctualité, d'anticipation (le temps), des connaissances du fonctionnement administratif en France (les institutions), des valeurs et principes de la république (la société) et enfin des compétences communicatives orales et écrites qui renseignent aussi la capacité des personnes à s'engager dans un processus d'intégration (source : évaluation FLE).



1. Malgré une grande précarité, des familles qui ont commencé à construire quelques points d'appui

Les conditions de la rencontre avec les familles interrogées

Les familles nous ont reçus chez elles, majoritairement dans de coquets appartements, confortables. Laurence Potié a assuré les entretiens en français, Thomas Ott, en Roumain et Kristina Petrova, sa collègue, en Bulgare. 7 sont en couple avec des enfants et 3 sont célibataires dont une veuve. Un monsieur est célibataire sans enfant. Quand les personnes vivaient en couple, c'est le couple qui nous a reçus, même si l'un des deux parlait mal ou pas le français, parfois les enfants étaient présents. Nous n'avons pas enregistré les entretiens de peur qu'ils bloquent la parole. De fait, la télévision allumée dans une partie des foyers ne permettait pas l'enregistrement.

Il se trouve que les familles rencontrées par Laurence Potié (4 familles) avaient toutes le bail à leur nom et celles rencontrées par Thomas Ott et Kristina Petrova (6 familles) étaient encore en bail glissant, sauf une. Nous n'avons rencontré aucune famille ayant bénéficié du dispositif Andatu 1. Il se peut que ces familles aient un profil légèrement différent que celles que nous avons rencontrées, notamment sur le plan de leur ancienneté en France. En effet, les critères de « sélection » des premières familles étaient stricts, et exigeaient entre autres que les familles aient un casier judiciaire vierge et n'aient pas eu d'OQTF (Obligation de quitter le territoire français), ce dernier critère étant difficile à remplir pour des familles qui sont sur le territoire depuis plusieurs années en bidonvilles ou en squats. Il se peut donc que les familles d'Andatu 1 aient été plus récemment arrivées sur le territoire. Ce critère a dû s'assouplir par la suite car nous avons rencontré des familles (Andatu 2 et 3) retournées en Roumanie suite à une OQTF, avant de regagner la France puis d'intégrer le dispositif Andatu.

En général, les familles ont volontiers raconté leur parcours avec beaucoup d'éléments historiques, parfois datés, mais il a été difficile d'obtenir sur le dispositif d'autres commentaires que : « Andatu, c'est très bien, merci Forum réfugiés, merci la France » ou « ah Jean-Marc très gentil ! ». Chaque question amenait la réponse « très bien » et très peu de commentaires. Seuls deux ménages ont émis une critique sur le dispositif. Ceci nous a laissé l'impression d'avoir des entretiens un peu « lisses » donnant au final peu de prises. Clara Vazeix stagiaire chargée de contribuer à l'évaluation du dispositif a rencontré cette même difficulté en passant des questionnaires pour l'évaluation des cours de français.

Lors d'un entretien collectif avec l'équipe certains professionnels ont été surpris par ce constat car ce n'est pas ce qu'ils ont vécu avec les familles « les gens disaient s'ils n'étaient pas contents, s'ils avaient trouvé ça utile, ils nous exposaient leurs entorses volontaires au règlement. Ils étaient plutôt expressifs » nous disait Delphine, formatrice FLE. Alexandra, responsable administrative, soulignait que les relations dans le service ne s'étaient pas passées de façon « lisse », « il y a eu beaucoup de changements ici, les gens faisaient des remarques, avaient du mal à passer à quelqu'un de nouveau, se plaignaient, disaient que c'était mieux avant, ... Quand ils sont passés à la MDR⁷ par exemple ». Pour Jean-Marc, chargé d'opération, « ils auraient pu dire que dans leur parcours y'a eu des trucs pénibles. Par exemple les changements de lieu. Ils ont râlé. » Or ce dernier point n'a jamais été évoqué comme un problème ou une difficulté. Dans un entretien où les personnes ne perçoivent pas leur intérêt, on peut comprendre qu'ils ne se positionnent pas sur le dispositif, et on pourrait aussi interpréter l'acceptation de cet entretien sociologique comme une sorte de renvoi d'ascenseur envers l'équipe Andatu. Par contre, lorsqu'ils sont dans un rapport opérationnel avec des intérêts clairement identifiés en jeu, ils se positionnent clairement comme le soulignent les travailleurs sociaux.

Les hypothèses de l'équipe sont que peut-être lorsqu'il s'agit du passé, on ne se souvient que du positif et que maintenant ils sont bien chez eux, ou peut-être que les personnes interrogées se disent qu'il y a un enjeu derrière ces entretiens, même s'ils ne savent pas bien lequel. Ainsi une femme a demandé « aux siens » si elle devait accepter de nous parler. Ils ont répondu qu'elle pouvait parler en faisant attention de ne pas leur faire de tort. Elle nous a affirmé qu'elle ne craignait rien, qu'elle n'avait jamais rien fait de mal, et qu'elle avait l'habitude de dire ce qu'elle pensait.

-

⁷ Maison du Rhône



№ Le regard de la MRIE :

Très souvent dans le cadre de nos travaux, les personnes en situation de précarité nous disent leur crainte de voir ce qu'elles disent se retourner contre elles, « comment être sûr que ce qu'on dit ne va pas se retourner contre nous ? »8. Ainsi, il est fréquent de constater que ces personnes ne livrent ce qu'elles pensent des dispositifs, y compris en termes de critique, qu'à des personnes connues, en qui elles ont confiance.

Par ailleurs, sur les 10 familles, deux ont évoqué leur expérience avec les médias en nous disant qu'ils avaient l'habitude de recevoir des gens pour une interview et en nous parlant de reportage faits par tel ou tel journaliste. Certains savent très bien tirer parti de ce type de relations.

△ Le regard de la MRIE :

Régulièrement, des travaux rappellent combien les personnes en situation de précarité anticipent ce qu'elles pensent que les professionnels de l'action sociale attendent qu'elles disent, au risque de dire le contraire de ce qu'elles pensent vraiment. Cette anticipation est basée sur le besoin d'obtenir une aide avec cette question permanente : que faut-il que je dise pour obtenir une aide ? Comment présenter ma situation pour que ma demande soit considérée comme recevable ?

« Ceux qui doivent compter sur les autres pour recevoir de l'aide doivent devenir très habiles lorsqu'il s'agit de parler d'eux-mêmes. [...] Leurs autobiographies doivent être livrées à la demande et sur le champ, que ce soit face au travailleur social, à l'officier de police, ou au guichet d'une association caritative. Leur histoire doit être cohérente, et surtout ils doivent bien la raconter, en parlant de souffrances qu'ils ne méritent pas, de leur courage et de leur force de caractère. Leurs autobiographies doivent leur permettre de demander une aide sans pour autant que celle-ci apparaisse comme un aveu d'impuissance. »⁹. Tout l'enjeu de la relation consiste alors à déconstruire cette parole « utilitariste » pour faire apparaître une parole « réflexive ».

Ainsi quoiqu'il en soit, les éléments d'analyse présentés dans la suite de ce rapport sont issus d'entretiens, qui, comme toute relation, implique des biais.

Malgré une grande précarité, des familles qui peuvent s'appuyer sur quelques ressources

► En Roumanie, une situation moins défavorable que d'autres

Certaines personnes rencontrées avaient suivi une scolarité en Roumanie, ce qui est un atout important dans l'acquisition d'une nouvelle langue en particulier. Il semble que les personnes analphabètes rencontrent de plus grandes difficultés dans l'apprentissage du français.

Sur les 15 personnes rencontrées (7 couples et 3 célibataires) seule une femme a dit avoir passé son bac, un homme était marin-pêcheur et avait commencé des études pour devenir capitaine, il lit beaucoup et parle un peu trois langues (français, anglais, grec), trois personnes ont l'équivalent du certificat d'étude, une est allée à l'école jusqu'à 12 ans, et une autre semble savoir lire et écrire le roumain.

Nous n'avons pas posé de questions sur ce sujet, les informations nous sont arrivées spontanément, elles ne sont donc pas exhaustives. Mais d'après nos recoupements, sur ce point, les personnes rencontrées semblent représentatives de la population d'Andatu.

-

⁸ Citation recueillie lors de la journée organisée par Respect 73 sur le thème « le secret de l'usager : ce qu'ils en disent », le 17 mai 2016 à Chambéry

⁹ Mark Peel, *Ecouter le dernier échelon*, Revue Quart Monde n°203, p.22.



Une certaine connaissance de l'étranger, de la France en particulier

La majorité des 10 familles rencontrées étaient arrivées en France dans les années 2000 (avec parfois des allers/retours en Roumanie) : l'une est en France depuis 1996, 4 sont arrivées entre 2000 et 2005, 3 entre 2005 et 2010, et 2 après 2010.

D'après nos entretiens, dans plus de la moitié des cas, personne dans le ménage ne maîtrise suffisamment le français pour se sentir à l'aise en entretien. Pourtant, dans la grande majorité des couples, au moins un sur les deux a dû être catégorisé comme autonome ou très autonome à l'entrée dans le dispositif.

Quatre ménages sur les 10 rencontrés ont habité et travaillé dans un autre pays d'Europe avant de venir en France (Grèce, Italie, Espagne, Belgique), et trois autres ont habité en France dans une autre ville avant d'arriver à Lyon.

Des soutiens associatifs et interpersonnels

Une grande majorité d'entre eux (au moins 7) évoque des liens avec les réseaux associatifs avant l'entrée dans Andatu, signe que ces familles n'étaient pas isolées et bénéficiaient de soutiens. Un ménage nous raconte avoir rencontré beaucoup de citoyens, militants et associatifs, qui œuvrent en soutien aux familles des bidonvilles de l'agglomération lyonnaise. Ce ménage en a même reçu certains en Roumanie. Un ménage nous parle des informations transmises par la Cimade qui les ont bien aidés. Plusieurs évoquent l'ALPIL qui « s'est occupé d'eux » ou « les a logés ». Plusieurs aussi nous parlent de médecins du monde, et notamment d'Isabel¹º, qui venait régulièrement sur le bidonville, ou qu'ils allaient voir à Hôtel de ville, et qui leur a permis de bénéficier de l'AME. Chaque fois que nous citons des prénoms c'est que c'est de cette manière que les familles nous en ont parlé, et ce n'est pas anodin. Cela souligne ce que nous retrouvons dans bien d'autres travaux menés par la MRIE c'est-à-dire l'importance de la relation interpersonnelle entre le professionnel ou le bénévole et la personne accompagnée ou soutenue. L'association CLASSES est aussi évoquée à plusieurs reprises, et notamment Elisabeth¹¹ « on va jamais l'oublier dans notre vie », l'un souligne son rôle pour faire pression sur un maire qui ne voulait pas prendre ses enfants à l'école, d'autres évoquent son aide pour chercher du travail ou pour se domicilier au CCAS. Un ménage nous dit s'être inscrit aux restos du cœur.

Un ménage évoque des prises en charge en hébergement d'urgence et cite Sainte-Irénée, Alynéa, Aralis, un autre évoque le 115 avec qui il était souvent en contact et notamment une dame, Violaine, qui l'aidera à s'inscrire dans le programme (celle-ci fera partie ensuite des premiers professionnels embauchés pour Andatu). Un autre ménage dit de cette dernière « elle a fait plus que ma mère pour moi », avant l'entrée dans Andatu. Deux ménages nous parlent du soutien de prêtres. L'un d'eux est Christian Delorme qui a joué un rôle dans la création d'Andatu. Le ménage évoque la gentillesse des paroissiens qui les ont aidés et soutenus. Plusieurs ménages évoquent des amis français.

Enfin, presque tous sont dans des configurations familiales stables, seule la situation d'une femme séparée semble plus complexe. Leurs familles sont souvent en France c'est le cas pour au moins une personne du couple dans 6 ménages, ce qui permet des échanges d'informations et du soutien. Certains ont des frères, sœurs, parents dans Andatu. Deux ménages vivent avec les parents de la femme.

▲ Le regard de la MRIE :

Les travaux de la MRIE soulignent régulièrement le rôle prépondérant de la famille comme dernier rempart contre la grande exclusion. Par exemple, les ménages menacés d'expulsion qui s'en sortent sont d'abord ceux qui bénéficient à un moment donné d'un soutien familial, notamment financier. Les jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance et qui parviennent à rejoindre leur famille sont parmi les plus stables. Ou encore les personnes en situation de handicap qui parviennent à construire un parcours de soin cohérent sont souvent celles qui disposent d'étayages familiaux importants (en termes de soutien financier, d'accompagnement humain aussi).

-

¹⁰ Isabel Marblé, assistante social à Médecins du Monde

¹¹ Elisabeth Gagneure, bénévole à l'association CLASSES



Est-ce que ce maillage relationnel, associatif et interpersonnel, concerne tous les Roumains vivant en France depuis un certain temps ? Difficile de le dire. Quoiqu'il en soit, les familles interrogées bénéficient de ce réseau, qui constitue une ressource importante.

Les ressources mobilisées avant Andatu

Le logement

La plupart (sauf une) des familles rencontrées n'habitaient plus en bidonville mais en squat ou en foyers avant de rentrer dans le dispositif, signe d'un parcours déjà amorcé vers le logement.

L'emploi

Une partie d'entre elles avaient une expérience de l'emploi en dehors de la Roumanie avant l'arrivée dans le dispositif. Là encore, cela dénote que les familles concernées ne sont pas complètement exclues. Elles ont à un moment intégré une relation de travail, ce qui souligne des capacités, même si elles restent à la marge.

Une personne avait travaillé 11 ans en Espagne, une autre indique avoir travaillé pour un patron en France, avec un contrat, une autre évoque un travail au noir à Paris, deux autres encore ont vendu les journaux « sans abri », l'une a ramassé des fruits en étant déclaré et a également travaillé au noir (peinture, jardinage), une autre louait ses services à la journée sur un marché, une autre enfin faisait des ménages au noir.

Des démarches administratives

Certaines familles avaient entrepris des démarches auprès d'institutions. Commencer à s'inscrire dans le système institutionnel français révèle une certaine compréhension de son environnement et une mise en route. Deux d'entre elles s'étaient déclarées en tant qu'autoentrepreneur auprès de la chambre des métiers, ce qui leur a permis d'obtenir des titres de séjour de la préfecture. Deux autres indiquent avoir perçu une allocation de la CAF à un moment donné. Et une était inscrite à Pôle emploi depuis 2012. Les quatre familles qui se sont entretenues avec nous en français ont indiqué avoir inscrit leurs enfants à l'école, bien avant d'être dans Andatu.

Des relations appréciées avec des Français

Les familles rencontrées sont très satisfaites de ne plus vivre en proximité d'autres familles roumaines et certaines qui exprimaient le plaisir d'avoir des amis français, d'avoir des relations de bon voisinage, voire d'amitié avec leurs voisins. De plus, le fait de ne pas avoir la communauté autour leur permet d'être moins identifiés en tant que « roms », avec toute la stigmatisation que cette étiquette induit. Lors de nos entretiens, il n'a jamais été question de relations difficiles avec les voisins, pourtant les professionnels soulignent dans certains cas cette réalité.

A partir de nos entretiens, il semble, et nos impressions ont été confirmées par les professionnels d'Andatu, que les roumains ne sont pas particulièrement attachés à leur communauté. Ce serait donc « contre nature » de chercher à les faire cohabiter sur du long terme, et l'option de logement dans le diffus semble être adéquate pour eux (au moins pour les familles rencontrées). D'après les faits qui nous ont été rapportés par les professionnels, lors de l'hébergement dans les casernes, les familles venant de différents lieux de Roumanie ne voulaient pas cohabiter, notamment ceux originaires de Craiova (ville assez dynamique du sud-ouest de la Roumanie à 200 kms de Bucarest) et les autres. Ces derniers sont d'ailleurs plutôt méprisés par les premiers. Il a fallu beaucoup d'énergie de la part des travailleurs sociaux d'Andatu pour leur faire accepter de vivre ensemble.

Les roumains rencontrés soulignent surtout leur besoin d'être en lien avec leur famille, leur besoin de proximité avec ceux de leur village, mais en aucun cas ils ne font part d'un besoin de relation avec d'autres roumains. Ceux qui restent très en lien avec d'autres roumains sont ceux qui ont besoin de soutien par rapport à la langue.



CCL:

Ainsi, à partir des entretiens menés, nous voyons qu'avant Andatu, les familles interrogées avaient déjà certains canaux d'informations et d'accès aux droits. Nous pouvons souligner :

- Le rôle des associations : médecins du monde, CLASSES, Alpil, ... nous l'avons détaillé plus haut, pour plusieurs familles il a été déterminant. Visiblement elles jouent un rôle majeur dans la première information vers un accès aux droits (santé, logement, emploi, ...);
- Le rôle des « copains français » : une famille évoque ainsi un étudiant français qui les a beaucoup aidés dans leurs démarches. Une autre raconte qu'elle vendait le journal « sans abri » toujours au même feu « je connaissais les gens, certains sont comme des amis », elle a appris le français en leur posant des questions. Certains sont venus chez eux, dans le squat. Une famille a habité trois mois à Saint-Fons chez un ami français qui leur a laissé son appartement après la naissance de leur troisième enfant.
- Le rôle de la famille, des proches roumains : nombreux sont ceux qui ont de la famille sur place, certains ont également parlé de roumains qui les avaient aidés, leur avaient donné des tuyaux pour trouver un squat par exemple. Ainsi la connaissance et l'expérience des dispositifs, des institutions et du monde du travail se partage. Pour autant, en ce qui concerne les relations entre roumains, de notre place, nous ne pouvons bien sûr en avoir une vision réelle, car leur nature exacte n'est jamais explicitée : sans doute parfois amicale, peut-être, souvent monnayée.

№ Le regard de la MRIE :

Il apparaît que les familles roumaines vivant en France que nous avons rencontrées ne sont pas isolées, pour la grande majorité, contrairement à de nombreuses personnes pauvres et précaires en France. Leur « réseau primaire » est une ressource majeure qu'ils utilisent à bon escient. Il apparaît de plus en plus combien la mobilisation de ce réseau dit « primaire » (les proches non professionnels) constitue un levier réel, dans la plupart du temps peu exploité par le travail social en France.

De leur côté, les personnes en situation de précarité connaissent le rôle crucial de ce réseau primaire. Par exemple, lors d'une enquête auprès des allocataires du RSA de la Drôme en 2013, 40 % des personnes enquêtées ayant retrouvé un emploi disent l'avoir trouvé par un proche. Dans le cadre de son étude « RSA et pauvreté » réalisée en 2012, la MRIE montrait déjà que pour une grande partie des allocataires du RSA les pairs constituent un vecteur d'information essentiel.



2. Un dispositif dérogatoire au droit commun mais pour autant très « sécurisé »

Un dispositif dérogatoire certes mais basé sur une forte contractualisation

▶ Un dispositif basé sur un accès dérogatoire aux droits¹2...

Dans le cadre de l'expérimentation, il a été décidé de lever tous les obstacles administratifs et d'ouvrir sans délai et sans condition les droits sociaux. Les adultes se sont ainsi vu délivrer un titre de séjour d'un an autorisant à travailler, par dérogation aux restrictions apportées en 2007 par la France aux ressortissants roumains et bulgares à la liberté de circulation. De même, ont été ouverts l'accès au Revenu de solidarité active (RSA) versé par le Conseil général du Rhône (niveau territorial du Département), la Couverture médicale universelle (accès gratuit aux soins de santé) et les allocations familiales (aide au logement incluse).

Ce dispositif relève clairement d'une démarche de discrimination positive, l'accès aux droits se faisant dans des conditions plus favorables que pour les étrangers communautaires. Il s'agit d'une leçon tirée d'expériences antérieures : si l'on conditionne l'accès au séjour à une autorisation de travailler, et l'autorisation de travailler à la détention d'un contrat de travail, pour des personnes dont la pratique du français et la formation scolaire et professionnelle sont réduites, on crée les conditions d'un échec quasi assuré. Au contraire, la nature même du programme *Andatu* (« pour toi » en langue Romani) est premièrement de lever les obstacles administratifs, deuxièmement d'ouvrir les droits sociaux et d'accompagner individuellement chaque personne dans un parcours d'insertion, avec du personnel spécialisé.

En attendant l'entrée dans le logement autonome, les personnes sont hébergées dans des foyers collectifs, soit chez des partenaires, soit directement par Forum Réfugiés-Cosi dans des sites ad hoc comme d'anciens logements de gendarmes ou encore des bungalows convenablement équipés. Ensuite, l'entrée dans le logement autonome se fait en deux étapes : d'abord, c'est Forum Réfugiés-Cosi qui loue un logement et le sous-loue à un ménage ; après une évaluation faite avec le bailleur au bout de six mois ou d'un an, le bail « glisse » et le ménage devient le locataire direct.

L'accès simultané à l'emploi et au logement sont au cœur de la démarche, pour casser le cercle vicieux : sans logement, pas d'emploi ; sans emploi, pas de logement. De ce point de vue, l'accès aux minimas sociaux n'est qu'une étape pour rendre les personnes à même de payer leur loyer et de faire face aux dépenses de la vie courante. L'accès à l'emploi permet de sortir d'une condition d'assisté comme d'une économie de « débrouillardise » recourant à la mendicité et à la petite économie informelle, voire les petits trafics illicites.

...compensé par une forte contractualisation.

L'entrée dans Andatu suppose la signature d'un contrat dans lequel s'engagent l'Etat, via le préfet, le directeur général de Forum Réfugiés-Cosi et le responsable de famille. Il est certain qu'une bonne partie des ménages n'a pas compris tout ce qu'elle a signé, mais les points principaux leur ont été expliqué et réexpliqués ou rappelés dès que le besoin s'en faisait sentir. Le règlement de fonctionnement annexé au contrat de parcours et d'engagement souligne que le maintien dans le projet d'intégration dépend de la participation du bénéficiaire à savoir :

- Participer obligatoirement aux cours de français qui seront proposés,
- Participer aux activités d'animation et d'information proposées par le service,
- Veiller à la bonne application des comptes, budgets et droits concernés,
- Se rendre aux rendez-vous fixés par les services publics,
- Collaborer avec l'équipe de Forum Réfugiés-Cosi et tenir informé le référent en temps utile de tout changement de situation,

¹² La description du dispositif est ici reprise à partir de documents de Forum Réfugiés. Elle reflète donc l'intention des auteurs et acteurs du dispositif et non ce que nous en avons constaté.



- Autoriser Forum Réfugiés-Cosi à communiquer aux autorités les informations relatives à votre situation administrative,
- Tenir informer le référent avant toute absence.

Le règlement stipule aussi que toute absence prolongée non prévenue sera sanctionnée, et pourra entraîner en cas de récidive une exclusion définitive. Celle-ci peut également être prononcée par Forum Réfugiés pour les motifs suivants :

- Non-respect du règlement intérieur,
- Actes de violence à l'encontre des autres résidents ou d'un personnel,
- Comportements délictueux et infraction à la législation française entraînant des poursuites judiciaires,
- Fausses déclarations concernant l'identité ou la situation personnelle,
- Refus de transfert vers une autre prise en charge,
- Refus d'une proposition d'hébergement ou de logement.

Les exigences du contrat sont fortes, et le contrôle social qui en découle l'est également. Cependant le coût du dispositif est important, et la temporalité courte par rapport à un enjeu de taille : l'intégration dans la société française.

Lors de nos échanges, Ludivine, chef de service Andatu, nous a relaté ce dialogue avec une femme dont le mari était convoqué pour la signature du bail. Celui-ci était absent car parti en Roumanie passer son permis de conduire (moins cher qu'en France). Ludivine a rappelé à cette femme les termes du contrat et la nécessité de prévenir de toute absence, celle-ci lui a alors rétorqué « vous faites les choses en fonction de vos besoins à vous mais pas en fonction de nos besoins ». Ludivine a été marquée par cette réflexion car c'était la première fois qu'une personne accompagnée par Andatu s'exprimait ainsi, avec ce recul et cette analyse, même si selon un assistant social, cette femme cherchait ainsi à masquer le fait que le couple était dans son tort.

Ce qui est notable dans cette contractualisation c'est que l'engagement de l'Etat et de Forum Réfugiés-Cosi est à la hauteur de leurs exigences, ce qui n'est en général pas le cas dans les différentes contractualisations (comme le RSA par exemple).

Un dispositif intégré mobilisant des compétences multiples

► Un dispositif interdisciplinaire...

Après un diagnostic individuel de la formation antérieure et des capacités scolaires et professionnelles, sont mis en place des cours de « Français langue étrangère » (FLE), puis de formation professionnelle, avant l'entrée dans une démarche d'insertion dans le monde du travail et, *in fine*, la signature d'un contrat de travail. Simultanément, dès l'ouverture du RSA (revenu minimal), une demande de logement est déposée auprès d'un des six bailleurs sociaux (offices publics d'habitat à loyer modéré) parties prenantes du programme, qui se sont engagés sur un objectif commun de 80 logements mis à disposition du programme.

Ainsi, à partir du moment où les familles donnent leur accord pour entrer dans le programme avec ses promesses et ses contraintes, elles sont prises en charge par le dispositif. L'accompagnement proposé par Andatu comprend :

- Les démarches d'ouverture des droits sociaux,
- La recherche d'une solution d'hébergement puis l'accès au logement et le maintien dans le logement,
- L'accès aux soins,
- La scolarisation des enfants et le suivi de la scolarisation par les parents,
- La découverte des différentes institutions/administrations et de leurs missions respectives,
- L'apprentissage du français,
- La construction du projet professionnel et l'accompagnement sur mesure vers l'emploi et la formation,
- L'aide à la résolution de problèmes d'ordre social, familial ou médical.



Les familles ont trois types d'interlocuteur au sein d'Andatu, les chargés d'opérations accompagnement social global (COG) qui accompagnent sur tous les volets sociaux, les conseillers d'insertion professionnelle (CIP) qui accompagnent vers l'emploi et les formateurs en français. A partir du moment où les personnes sont en bail glissant, elles ont également affaire à la responsable administrative à qui elles doivent venir payer le loyer tous les mois. Ces professionnels sont tous sur le même lieu, sauf la formation qui se fera sur un autre site à certaines périodes.

Les familles ont ainsi une sorte de guichet unique à qui elles peuvent s'adresser quelle que soit leur question ou leur difficulté. Les professionnels témoignent d'une « bonne coordination et bonne coopération en interne, d'un partage d'informations, qui se sont pratiqués assez naturellement ». L'accompagnement social et l'accompagnement emploi sont menés en parallèle, notamment pour les familles en grosse difficulté, et les professionnels échangent beaucoup entre eux à la fois de manière formelle et informelle. Toute nouvelle information est communiquée au reste de l'équipe (obtention d'un logement, nouvelle adresse, naissance, glissement de bail, entretien d'embauche, emploi ...). « On avait juste besoin d'aller dans le bureau d'à côté pour parler social avec une assistante sociale. Quand je voulais savoir si une personne était prête pour chercher un emploi, Delphine (formatrice FLE) me disait : viens assister au cours tu te rendras compte » témoigne un chargé d'insertion professionnelle. La responsable administrative indique que lors de l'encaissement des loyers (pour ceux qui sont en bail glissant), certaines personnes se confient (pourquoi elle n'est pas venue depuis longtemps, dettes...) et ces informations peuvent être utiles dans l'accompagnement. Cette coordination quasi en temps réel permet d'être très réactif. De plus, le fait de tenir tous le même discours était important « pour éviter que les familles s'engouffrent dans les failles » soulignent les professionnels. Lorsque les ménages passent du bail glissant au bail direct, l'accompagnement social s'arrête mais l'accompagnement emploi peut continuer et les professionnels réfléchissent ensemble et s'accordent sur ce qui va être fait ensuite.

Au-delà de la coordination et de la coopération, les professionnels revendiquent le caractère interdisciplinaire de leur travail, même si la responsable du service n'est pas tout à fait d'accord sur ce point. Il semble d'après les échanges que nous avons eus que l'action s'est d'abord articulée autour des cours de français. Après avoir fait un travail de diagnostic sur le niveau scolaire, niveau de français et niveau d'autonomie des personnes, les formateurs les ont répartis en groupes de niveau et ont créé des programmes adaptés à chaque groupe. « On a fait du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) dès le début du programme », souligne Delphine, formatrice, « pour ça, il faut analyser les besoins des personnes et donc parler avec les chargés d'insertion et d'accompagnement qui connaissent bien ces besoins. On a réfléchi ensemble aux objectifs, comme par exemple trouver un logement, suivre la scolarité des enfants, trouver un travail, se soigner ... et moi je construisais des cours en fonction de ces objectifs. Quand je voulais travailler quelque chose, par exemple la capacité des personnes à remplir les formulaires, je demandais aux AS si les personnes du groupe étaient capables de le faire, elles m'indiquaient ce qui était le plus pertinent de travailler, par exemple la déclaration trimestrielle de ressources de la CAF car elles ne s'en sortaient pas là-dessus. Dès que les collègues travaillaient quelque chose en accompagnement, ils nous en parlaient et on proposait un contenu. Quand ils me disaient : j'arrive pas à communiquer là-dessus, hop on montait quelque chose ensemble. Les collègues venaient souvent en classe ; par exemple pour travailler sur le système social en France, une AS est venue en renfort. On a utilisé les compétences de chacun. C'était aussi une manière de démontrer qu'on était une équipe et qu'on travaillait dans le même sens ».

Majid, chargé d'insertion, renchérit « Delphine a créé des cours dédiés à la thématique de l'emploi. Elle m'apprenait des choses sur les personnes alors que j'avais fait leur cv avec eux un an avant. C'était un accompagnement global. On a tous appris les uns des autres sur nos pratiques professionnelles. On a co construit des outils ». La coopération ne s'est pas faite qu'avec le FLE, la responsable administrative a par exemple travaillé avec les chargés d'accompagnement social sur l'endettement : évaluation du montant de la dette, création d'un échéancier, ... Les professionnels ont utilisé les outils du droit commun, nous disent-ils, avec la spécificité de pouvoir aller chercher l'information dans le bureau d'à côté et de construire ensemble. Travailler avec les partenaires est souvent la difficulté du travail social et c'est la force de ce dispositif.

Pour mettre en avant le caractère spécifique et très opérationnel de leur manière de travailler en interdisciplinarité avec les cours de français, les professionnels revendiquent le fait que « si Forum Réfugiés a un gros budget interprétariat, à Andatu cela n'a pas été le cas car on a travaillé autrement ».



Entre le début de l'accompagnement et la prise d'emploi, la durée moyenne est de 6 à 8 mois, selon un conseiller mais ce n'est qu'une moyenne, cela dépend évidemment des personnes. Pour les professionnels, ce bon résultat est dû à une conjonction de facteurs et notamment :

- Le lien permanent et l'interaction avec les cours de français, ainsi pour eux par exemple cela aurait été préjudiciable d'externaliser les cours de FLE ;
- Des personnes accompagnées 3 à 4 fois moins nombreuses que « la normale ».

Un conseiller insertion renchérit : « Si moi on me met 5 ou 6 ans d'accompagnement mais que j'ai pas de FLE, ça posera problème. Si on me met 5 ou 6 ans d'accompagnement, du FLE, et 100 personnes ça va aussi poser problème, il y a une multiplicité de facteurs et il faut être sur un même lieu. Quand le FLE était externalisé, à Lyon 7, c'était pas loin mais quand j'y allais ça me prenait 3 heures, du coup je me déplaçais moins et pareil pour les informations, c'était plus énergivore. Quand le FLE était là, y'avait une absence à 9h, à 9h10 j'étais au courant. On était très réactif, il y avait beaucoup d'informel et un suivi fait par toute l'équipe. C'est tout ça qui a fait qu'on atteint ces résultats. Nos préconisations c'est l'accent qui est mis sur : qu'est-ce qu'on met en face de cette non maîtrise de la langue ?»

№ Le regard de la MRIE :

La maîtrise de la langue est un frein dans l'accès à l'emploi de nombreux allocataires du RSA. Lors d'une enquête auprès des allocataires du RSA de la Drôme en 2013, 7 % d'entre eux mentionnaient comme un frein à l'emploi la compréhension des formalités administratives et l'illettrisme (au 30 juin 2013 la Drôme comptait 17 448 bénéficiaires du RSA).

...qui mobilise des compétences professionnelles plus larges qu'habituellement

La commande était large : « il fallait insérer, intégrer les personnes en deux ans, les rapprocher le plus possible du droit commun, comme tout usager : intégration via l'insertion dans le logement, l'emploi. Qu'ils puissent se débrouiller, faire les démarches comme tout un chacun » relate l'équipe Andatu. Des professionnels ont été engagés spécifiquement pour cette mission. « Personne ne connaissait le public rom à l'époque » souligne Alexandra, responsable administrative. Il semble que les profils recherchés aient été des professionnels en capacité de sortir des sentiers battus, de construire un dispositif à partir d'une idée de départ et de s'engager, davantage que des professionnels ayant déjà une expérience de ce type de travail. Selon eux, le premier chef de service, Damien, « est arrivé sans mieux connaître et a laissé beaucoup de liberté » à son équipe. Au démarrage, les professionnels fraîchement embauchés ont dû « tout construire ». « Les objectifs se sont construits en même temps que le dispositif, nous les avons construits. On a élaboré ce programme de A à Z. Ensuite il y a eu des fiches de poste ». « Il y avait une dimension recherche, une liberté d'action, un chef qui nous a fait super confiance. C'était un laboratoire d'expérimentation ».

Les professionnels soulignent que pour eux l'objectif d'Andatu était de permettre aux personnes d'accéder à une certaine autonomie. « On ne peut pas parler d'intégration sur 3 ans, il s'agit seulement d'un accès à l'autonomie pour que les gens comprennent le contexte dans lequel ils sont amenés à vivre. Les accompagner pour qu'ils aient les codes pour se débrouiller ».

A partir de cet objectif, un travail important de diagnostic a été fait au départ pour créer des catégories et adapter le travail à mener avec chacune.

Au démarrage, lorsqu'il a fallu installer les personnes dans de l'hébergement temporaire (en attendant d'avoir des propositions de logement des offices HLM) c'était quasiment de la gestion humanitaire d'urgence : l'équipe a dû « conduire des camions, installer des lits, brancher des machines à laver (on a appris on savait pas faire), des plaques électriques, acheter des brosses à dent (400 !), brasser des meubles, faire la distribution de vaisselle, de tapis ... ça crée des tensions aussi, faut savoir être juste, des femmes sont plus exigeantes que d'autres ». Un assistant social raconte : « Damien m'avait envoyé chercher des frigos quelque part, il fallait que je négocie, que je les répare, que je note les références, j'y connaissais rien, j'avais jamais fait ça ! »

Pour illustrer le côté tous terrains et les situations cocasses que cela peut entraîner, un conseiller insertion nous raconte un rendez-vous au pôle emploi avec une personne rom plutôt bien habillée, et lui en survêtement car il venait de faire un déménagement et n'avait pas eu le temps de se changer. La conseillère s'est adressée à la personne rom en croyant que c'était le conseiller d'insertion et inversement. Fou rire. La conseillère pôle emploi a fini par comprendre.



Ce conseiller nous dit que la manière de travailler à Andatu « c'est une autre culture, une autre philosophie d'action. Et on espère pouvoir transposer cette manière de travailler ailleurs, et même l'impulser ».

№ Le regard de la MRIE :

Dans le droit commun, l'enjeu est de créer cette transversalité entre des professionnels d'institutions différentes. Comment créer ces connexions, cette interdisciplinarité, quand on n'est pas de la même institution ?

Un accompagnement individuel renforcé inscrit dans une approche familiale

Un accompagnement individuel sur mesure

Ceux qui avaient déjà travaillé avec des réfugiés disent qu'avec ces derniers, « les choses s'enclenchent plus facilement, ils sont déjà à un niveau dont nous on aurait rêvé, mais dont les personnes roms étaient très loin. Cela demande de s'adapter d'avantage, d'acquérir plus d'outils ou de nouveaux outils, et d'avoir beaucoup plus de rendez-vous ». En termes d'accompagnement vers l'emploi, « on avait 50 à 60 suivis au lieu de 150 (par exemple à pôle emploi), on pouvait voir la même personne deux fois dans la semaine. En plus on n'avait pas de file active, quand les personnes trouvaient un emploi, on n'en avait pas une nouvelle à accompagner. Du coup l'année 2014 a été difficile mais en 2015, on a pu faire du sur mesure : 20 personnes maximum à accompagner pour un conseiller. On a pu mettre des personnes à l'emploi en 8 à 9 mois alors que si elles avaient été accompagnées par le droit commun elles auraient mis 4 à 5 ans ».

En 2013, pendant quelques mois une équipe de professionnels était présente toute la journée à l'ancienne caserne de Sathonay, cela a non seulement permis de créer un lien de confiance mais aussi de répondre aux besoins spécifiques de chacun quand ils se présentaient. Cela a pu être d'expliquer comment fonctionne un disjoncteur, comment on utilise une machine à laver : ce n'est pas nécessaire de laver les draps et serviettes tous les jours par exemple, ou de vider la bouteille de lessive pour une seule machine, expliquer également que dans un appartement il faut fermer les fenêtres sinon la note de chauffage peut être très élevée, ...

Ainsi de nombreuses formalités administratives ont été réalisées au départ par les professionnels, afin d'obtenir rapidement les premières allocations (RSA, CAF, CPAM, ...) ou d'inscrire les enfants à l'école. Certaines familles interrogées soulignent combien cette aide a été précieuse pour toutes ces démarches « on a juste eu à signer les papiers, et à donner une photo d'identité et nos papiers avant » nous dit un ménage pour qui cette première aide a été essentielle. Une autre famille évoque une assistante sociale qui savait parler roumain « toutes les démarches, les papiers, c'est elle qui les a faites. On voyait pas, c'est elle qui nous dirigeait. Ça faisait pas trop de choses à faire c'est eux qui ont tout fait ! » Pour un assistant social, « ces personnes sont assimilables à des personnes SDF, ont besoin de temps pour connecter et accepter l'appart et le lieu de vie. La caserne a permis de faire tampon ». Un sas d'adaptation en quelque sorte.

▲ Le regard de la MRIE :

Effectivement, les nombreux travaux de la MRIE réalisés avec des personnes sans logement personnel confirment le parallèle entre leurs expériences et celles vécues par les familles roumaines rencontrées. Par exemple, à de nombreuses reprises, les personnes sdf notent l'importance d'avoir des clés à elles, ou encore la difficulté qu'elles ont eu pendant plusieurs mois souvent à dormir dans une chambre, de nombreuses personnes racontent avoir dormi des semaines par terre dans le salon avant de pouvoir s'installer dans la chambre. Par ailleurs, des professionnels notent aussi combien des difficultés surviennent une fois l'accès au logement réalisé : alors que l'on croit être « arrivé » enfin, et qu'on a un logement, il est parfois difficile de réaliser que toutes les difficultés ne sont pas réglées pour autant, il devient parfois difficile de se projeter à nouveau alors que sa « quête » a abouti apparemment, voire même parfois une fois logé les ennuis rattrapent les personnes (des amendes impayées, des procédures en cours...).



Ancré dans une prise en compte globale de la famille

Ce qui est particulier et intéressant dans ce dispositif c'est que les personnes sont prises en compte à la fois dans leur dimension familiale et dans leur dimension individuelle.

Dès l'entrée dans le dispositif Andatu, les familles sont prises en charge dans toutes leurs dimensions. Elles ont des interlocuteurs qu'elles peuvent solliciter dès que le besoin s'en fait sentir, et qui les guide pas à pas, en décodant leur environnement. C'est une sorte de sas qui permet de se poser avec de réelles sécurités et ce type de sas n'existe nulle part ailleurs.

Plusieurs familles rencontrées ont exprimé le fait que l'entrée dans Andatu, c'était la fin de la peur de la police, la fin de la peur qui ronge la nuit, la fin de l'incertitude du lendemain. Les familles ont pu poser leurs valises dans tous les sens du terme. Les professionnels témoignent les avoir vu « se remplumer » : « physiquement, ils étaient très abimés, en quelques semaines ils allaient mieux, en quelques années ils avaient bien grossi ». Ils parlent aussi de « décompensation », qui a fait que les personnes ont eu des soucis de santé au départ.

« On a récupéré une population de squats, très abîmée, qui n'avait pas du tout confiance en elle, surtout les publics peu ou pas alphabétisés. On a dû beaucoup travailler sur la confiance ». Un dispositif qui se construit au fur et à mesure, à partir des besoins de la population concernée, grâce à un accompagnement renforcé, une équipe pluridisciplinaire et une logique de guichet unique : c'est un dispositif unique en France. Les familles y ont vu une réelle opportunité, même si elles n'ont pu percevoir les particularités de ce dispositif, elles ont senti que c'était la fin de « la galère ».

Ensuite, les cours de français s'adressaient à tous les adultes, dans les couples, le mari et la femme étaient soumis à cette obligation. Chacun était dans un groupe adapté à son niveau. Les professionnels avaient, de plus, en tête de travailler particulièrement sur une plus grande autonomie des femmes. En effet une partie d'entre elles au début arrivaient en cours de français accompagnées par leur mari, qui revenaient les chercher à la fin. Par contre l'objectif est que dans un couple au moins l'un des deux accède à l'emploi, l'accompagnement s'est ainsi focalisé sur celui des deux qui en était le plus proche. Un conseiller insertion nous raconte ainsi que « dans un couple j'accompagnais plutôt le mari mais en français, la femme a progressé énormément, finalement c'est elle que j'ai accompagné, elle a trouvé un emploi, elle a failli passer un diplôme qu'elle a loupé de peu. Elle est complètement autonome aujourd'hui. Une progression phénoménale en deux ans ».

Si le contrat de parcours et d'engagement ne fait pas du tout ressortir le fait de conjuguer accompagnement de la famille et accompagnement individuel, dans les faits cela s'est vérifié et était porté ainsi par les professionnels.

№ Le regard de la MRIE :

Les travaux récents de la MRIE montrent combien la famille constitue le dernier rempart, la sécurité ultime, avant de tomber dans la grande exclusion :

- Les ménages menacés d'expulsion qui s'en sortent sont ceux qui bénéficient à un moment donné d'un soutien familial, notamment financier.
- Les jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance et qui parviennent à rejoindre leur famille sont plus stables que ceux qui ne parviennent pas à renouer ces liens.
- Les jeunes dits en errance sont beaucoup moins en rupture familiale que supposé. Pour beaucoup la famille reste un élément déterminant leurs choix.

CCL : Obligation de réussite : une obligation de moyens ou de résultats ?

Les contrats développés dans l'action sociale exigent en général de la part des « bénéficiaires » des obligations de moyens. Le contrat Andatu ne fait pas exception à la règle au premier abord. Or, vues les évolutions législatives au cours du dispositif, il s'avère que de plus en plus les personnes sont soumises à un engagement de résultat. En effet, les roumains ou bulgares sont des étrangers émanant d'un pays de la communauté européenne et c'est ce droit qui s'applique. La règle est donc que pour avoir un droit de séjour, il faut avoir travaillé pendant 12 mois. Ainsi donc, pour les personnes n'ayant pas rempli cette condition, c'est la fin du droit au séjour. Contrairement à d'autres allocataires du RSA, les personnes engagées dans Andatu ne devaient donc pas simplement prouver la réalité de leur recherche d'emploi, ils devaient travailler effectivement sous peine de se voir retirer leur droit au séjour.



Cette obligation a pesé sur les professionnels lorsque la règlementation a évolué en cours d'expérimentation. Elle a pesé bien sûr aussi, plus encore, sur les personnes accompagnées. Pour expliquer le chemin qu'ils avaient à parcourir et à faire faire aux bénéficiaires du dispositif, un conseiller insertion racontait « Delphine (formatrice FLE) a travaillé au début avec les gens sur comment on tient un stylo ... je me suis dit s'il faut que je l'amène à l'emploi, c'est presque mission impossible ! »

3. Dispositif dérogatoire et/ou dispositif aléatoire ?

Nous avons rencontré ces dix familles alors que le dispositif Andatu touchait à sa fin. Certains en étaient sortis (nous verrons plus loin que sortir du dispositif est une notion floue, y compris pour les professionnels), d'autres étaient encore en bail glissant. Leur attitude vis-à-vis du dispositif nous amène à les répartir en deux catégories :

- Ceux qui ont hâte de sortir du dispositif, ou sont contents d'en être sorti, et sont heureux de ce qu'il leur a apporté « je n'ai plus à aller payer mes factures à Andatu, c'est par prélèvement c'est plus simple ». Andatu nous a permis « d'être normal, comme tout le monde », « Andatu nous a donné toutes les conditions pour être comme un français », « Andatu c'est une nouvelle vie pour moi (...) j'ai tout maintenant. (...) je me sens un être humain en France », ...
- Ceux qui sont encore en bail glissant et appréhendent la sortie du dispositif « le trou qui va nous enterrer », « la fin du rêve », la peur de l'expulsion (et du retour à la case départ, ce qui serait pire que d'y être resté). Quand l'entrée et la sortie du dispositif relèvent de l'inconnu total, c'est le règne de l'arbitraire qui génère beaucoup d'inquiétude.

Après avoir présenté quelques caractéristiques de ce dispositif expérimental, nous souhaitons revenir sur les fondations de ce dispositif, c'est-à-dire la question d'un accès aux droits dérogatoire, qui s'il ouvre de réelles possibilités aux personnes et familles concernées, les met dans une situation a-normale, et surtout en dehors du droit commun ... pour un temps.

Pour agir en dérogatoire, partir de la norme telle que posée par le droit commun ou partir de l'expérience vécue des personnes concernées ?

Andatu est basé sur les étapes telles que définies par le « parcours type » du droit commun...

L'objectif d'Andatu était de donner aux bénéficiaires un accès dérogatoire au droit de séjour pendant deux ans, le temps de leur donner les moyens d'accéder à un travail, ce qui permettrait de rejoindre le droit commun. Dans ce cadre, Andatu pose très explicitement la norme de ce qu'il faut faire et ne pas faire, et dans quel ordre il convient de faire les choses. Il faut avoir un travail, un logement, mettre ses enfants à l'école, être à jour de sa situation administrative, se conformer aux obligations légales, par contre il ne faut pas être dans l'illégalité en termes de logement, en termes d'emploi, donc ne pas faire la manche, ne pas travailler au noir, encore moins être condamné... En termes d'étape, il convient d'abord de régulariser la situation administrative, pour assurer ensuite un accès aux ressources (ouverture de droits RSA), qui permettent un accès au logement, condition considérée comme nécessaire à l'accès à l'emploi. Tout le dispositif Andatu est organisé autour d'un objectif unique : l'accès à l'emploi.

№ Le regard de la MRIE :

Pour des personnes en précarité, ces étapes, ces « parcours » sont souvent plus virtuels que réels. Les personnes suivent rarement un parcours linéaire, les allers-retours font partie intégrante de l'accès aux droits, et les ignorer ou les considérer comme des échecs produit souvent du non-recours.



• ... alors que les personnes dans leurs expériences antérieures avaient posé déjà certains actes, qui ont été ignorés, voire disqualifiés par la logique Andatu

Dans les récits des familles, il a été question à plusieurs reprises d'actions ou de démarches qu'avaient entreprises les familles pour se conformer au droit commun avant la mise en place d'Andatu et qu'elles ont dû annuler, arrêter, ou ne pas entreprendre, du fait de leur entrée dans Andatu.

Ainsi un père de famille raconte avoir laissé tomber ses activités à Besançon pour se concentrer sur ce qu'il a à faire dans le cadre d'Andatu. Il ferme donc son autoentreprise en 2014. Une autre famille nous indique également qu'à l'entrée dans le programme, en 2013, ils ont dû clôturer leurs deux comptes autoentrepreneur sur les conseils d'Andatu car cela allait compliquer les choses avec pôle Emploi, il faudrait leur donner des explications. Or, ils arrivaient à gagner environ 1 000 euros par trimestre en autoentrepreneur. Quand ils ont exprimé leurs difficultés actuelles à trouver un emploi salarié, nous leur avons soumis l'idée de se réinscrire comme autoentrepreneur « non », nous ont-ils répondu, « c'est trop difficile ».

Certains avaient déjà fait des démarches administratives, ils savaient les faire, mais à l'arrivée dans le dispositif, celles-ci ont été prises en charge par les professionnels. Par exemple l'inscription à l'école. Quand nous avons souligné à une famille le fait qu'ils savaient faire telle démarche, ils nous ont répondu « oui, mais ça prenait plus de temps, il fallait revenir ... Là ça s'est fait tout de suite ».

Parfois, surtout au début du dispositif, les démarches réalisées par les personnes elles-mêmes en dehors des professionnels Andatu ont été sanctionnées, jusqu'à l'exclusion des personnes concernées. Ainsi, un monsieur pris en charge dans Andatu 1 a fait une demande de titre de séjour. Or dans le cadre d'Andatu et du droit dérogatoire, il ne fallait pas le faire, ce monsieur ne le savait pas, les professionnels non plus. Conséquences : son droit au séjour a été refusé, ses droits obtenus dans le cadre d'Andatu ont été coupés et il a eu à subir une OQTF.

Enfin, un monsieur s'était inscrit à Cap'emploi mais ces derniers ont refusé de l'accompagner car il était déjà dans le programme Andatu.

Les travailleurs sociaux interrogés questionnent par ailleurs l'objectif ultime du retour à l'emploi, et les risques que suppose un échec sur ce plan-là, même s'îl est accompagné de réussite sur les autres plans de l'expérimentation (intégration dans le logement par exemple). En effet, ils pressentent bien que si le résultat visé n'est pas atteint (avoir un emploi), tout l'édifice s'effondre et les personnes, les familles retombent dans le non droit, sans possibilité « d'accrocher » le droit commun par une autre entrée. Or dans ce cas-là, le retour à la case départ est pour ces populations pire que la case départ ; l'échec et la honte en plus.

Il semble ainsi que la mise en œuvre du dispositif ne se soit pas appuyée sur les capacités développées par les personnes en termes de connaissance du droit commun, en termes aussi de démarches entreprises antérieurement. Ces expériences précédentes ne correspondaient bien entendu pas au parcours « type » de l'accès au droit : par exemple, des personnes ont accédé à un emploi avant d'accéder à un logement puisqu'elles vivaient en squat, par exemple des personnes même logées ont pu continuer à vivre de la manche, par exemple encore des personnes ont découvert le droit commun avec l'inscription scolaire de leurs enfants alors que leur situation administrative pouvait être elle-même complexe... Pour autant, toutes ces expériences, même si plus aléatoires parfois que le dérogatoire organisé par Andatu sont autant d'expériences formatrices pour les personnes. Et valorisées, elles auraient sans doute pu constituer un levier important d'action, d'adhésion et de mobilisation des personnes concernées par Andatu.



Une expérimentation : entre adaptation et insécurité

La logique de l'expérimentation : avancer en marchant et s'adapter

Par définition dans le cadre d'une expérimentation, toutes les règles ne sont pas posées au départ, et c'est l'action qui permet de définir les contours du projet. Dans Andatu, cette règle se vérifie d'autant plus que l'on se situe en dérogation au droit commun. On sort donc du droit, on est dans une situation d'exception où les règles habituelles ne sont plus opérantes, sans toutefois que les nouvelles règles soient complètement définies.

Les familles accompagnées par Andatu ont dû en un temps finalement assez court enregistrer beaucoup d'informations et comprendre un système nouveau, en tous cas très différent de celui qu'ils ont vécu en Roumanie. C'est certainement complexe pour eux, notamment ceux qui, analphabètes, disposent de moins d'outils de compréhension de leur environnement que d'autres.

Ce dialogue entre un assistant social et la directrice d'Andatu illustre bien cette difficulté :

- « La semaine dernière certains m'ont demandé quand il fallait qu'ils rendent l'appartement. Or ça fait deux ans et demi que je leur explique l'histoire du bail glissant. Déjà locataire c'est pas facile à comprendre, alors bailleur, bail glissant ... »
- « Ils savent bien mais comprennent pas pourquoi. Certains comprennent bien, d'autres font pas le lien avec le travail et pensent qu'ils risquent de perdre leur logement parce que le bail a pas glissé ».

Comme le souligne cet assistant social, « déjà comprendre les règles de base c'est compliqué mais si en plus faut expliquer les exceptions à la règle ... Tous n'ont pas compris, certains oui. Ils me demandent : combien de temps je peux garder mon appartement ? Je leur réponds : tant que tu peux payer ton loyer. Je leur dis c'est comme moi si je ne paye pas on me met dehors ».

Au fil du temps certaines règles ont été connues par les professionnels, par expérience (aux dépends de certains), ainsi par exemple une famille nous raconte que l'AS du 115 leur avait parlé du RSA et de la CAF. Mais Damien, le responsable d'Andatu, leur a dit de ne pas faire les démarches seuls sinon ils sortiraient du programme. Ils n'ont donc pu les faire qu'en avril (ils sont rentrés dans le programme en janvier). Du coup ils sont assez en colère contre Damien, surtout Monsieur, car ils ont perdu, selon eux, 4 mois de RSA. Ils auraient pu faire les démarches CAF et RSA dès janvier 2013. Et Damien ne leur a pas donné de raison pour cela. Ils en sont fâchés, alors qu'ils ont sauvé leur place dans le programme en suivant cette instruction.

Comme dans de nombreuses d'expérimentations, les professionnels soulignent le fait que les partenaires méconnaissent souvent le dispositif et parfois, même les responsables manquent d'informations. Etant donné le nombre d'acteurs engagés, il est compliqué d'informer tout le monde. La chef de service nous explique qu'elle a créé des catégories de familles correspondant à leur situation vis-à-vis des droits :

- 1. droit au séjour permanent
- 2. ont travaillé plus de 12 mois
- 3. n'ont pas travaillé plus de 12 mois
- n'ont jamais travaillé
- 5. « on vient d'en créer une cinquième : ceux qui ont travaillé moins de 12 mois et qui ne travaillent plus et du coup si pas de reconduction des droits dérogatoires, ils n'auraient plus de maintien des droits car ils ont déjà mangé leurs 6 mois de droits. Donc pour nous ça a déjà été compliqué de les expliquer en interne à la direction, au comité de pilotage, à la préfecture, ... quand il faut après les expliquer aux partenaires etc., ... c'est très très complexe! »



Logique mise à mal par des manques de sécurités

Les professionnels se sont globalement sentis très insécurisés par ce flou, avec parfois le sentiment d'en être les victimes. Par exemple, le fait de ne pouvoir informer tous les partenaires tout le temps, s'il est le propre de beaucoup de démarches expérimentales, peut vite être interprété comme un manque de compétence des professionnels en place. Par exemple, en cas d'erreur de leur part, comment éviter de faire courir des risques aux personnes concernées par le programme ?

Par exemple, l'un d'eux raconte « quand j'ai questionné une responsable de la CAF dans un copil, elle était très embêtée car juridiquement elle n'était pas en capacité de me répondre. Ils avaient dit qu'ils verraient en interne. Mais il n'y avait pas de jurisprudence. C'est le problème d'un droit dérogatoire ». Ludivine ajoute une autre incohérence « le contrat a été signé pour un an alors que la durée d'accompagnement était pour deux ans, en termes de contrat, on est complètement à côté ».

Plus grave, les professionnels ont eu le sentiment de subir des évolutions, instaurées non pas à partir de l'action menée dans le cadre de l'expérimentation, mais plutôt à partir de considérations extérieures (politiques ou légales par exemple). Ludivine, responsable du service, souligne « le contrat d'engagement a été formalisé au niveau du respect de certaines règles d'accompagnement mais pas en fonction du résultat. On n'a pas dit : tu n'as pas d'emploi, tu sors du contrat d'engagement. C'était conditionné mais au respect des règles d'accompagnement. En trois ans ça n'a pas été posé et ça a été posé récemment. » Et un chargé d'insertion souligne que «dans le contrat ça n'a jamais été posé ce risque à terme de se voir suspendre les droits ». D'ailleurs, le recul sur les 3 ans d'expérimentation confirme cette intuition, comme le rapporte Ludivine responsable de progamme : « Pour Andatu 1, ils ont pas dérogé, que les personnes aient travaillé ou pas, qu'ils aient amélioré leur niveau de français ou pas, ils sont tous sortis du dispositif au bout des deux ans d'accompagnement. Pour Andatu 2 et 3 on a dû savoir que le droit commun communautaire demandait d'avoir travaillé 12 mois etc. Branle-bas de combat. Et moi j'ai renégocié les règles de la sortie du dispositif avec Forum Réfugiés pour qu'on sorte de l'accompagnement à l'emploi tous ceux qui étaient en social, et pour qui on savait que c'était trop lourd de lever les freins à l'emploi. On gardait les andatu 2 même si les deux ans étaient finis, ceux pour lesquels on pensait qu'on pourrait faire quelque chose pour permettre d'activer l'emploi. Du coup elles ont changé pour le FSE (financeur), elles ont changé à tous les niveaux mais pour les gens après, à ça s'est substituée la règle de glissement du bail...

Il y a deux semaines, on a fait une colonne date de sortie accompagnement FLE, une colonne date de sortie CIP, et une date de sortie volet social, mais c'est quoi la date de sortie globale du dispositif ? Et encore aujourd'hui on n'a pas de critère qui nous permette de dire, si ce n'est le social mais même pas... Andatu 2 et 3 tu peux très bien avoir fait glisser ton bail et être encore suivi en accompagnement alors qu'au début Forum avait dit : une fois que le bail glisse les gens sortent. Le fait de dire il faut que le maximum travaille, ça nous a fait revoir les règles de sortie du dispositif. Donc le flou est plus important pour les Andatu 2 et 3 ». Un conseiller insertion ajoute que dans Andatu 1, « les personnes avec qui on avait beaucoup avancé, on disait il nous faut encore 3 mois pour qu'elles aillent à l'emploi, on n'a pas pu poursuivre, au 31 décembre 2013 ça s'est arrêté. Par contre, les andatu 2 qui auraient dû sortir, on a pu demander qu'ils restent encore, ils ont eu un an de plus ».

En fin d'année 2015, avant la fermeture du dispositif, les professionnels, comme ce chargé d'insertion, soulignaient « l'inquiétude est beaucoup plus forte pour les personnes qui savent qu'elles n'ont pas travaillé. Or il y a un risque réel à cette heure, car on n'a pas la réponse. Donc qu'est-ce qu'il va devenir de moi, le programme va finir, j'ai pas travaillé, est ce qu'on va suspendre mes droits, me mettre dehors ? »



Lorsque les critères du droit ne sont pas explicités, le droit risque d'être perçu comme du hasard, ou pire comme du clientélisme

№ Le regard de la MRIE :

Souvent, les personnes soulignent l'arbitraire de ce qui leur semble ne plus relevé du droit, mais plutôt du hasard, ou pire encore de la discrimination. La relation interpersonnelle contribue à rétablir une confiance, à donner du sens aux décisions prises et aux actions menées. Le rapport au(x) droit(s) change de ce fait : le droit n'est plus un dû mais devient une responsabilité partagée.

Par exemple, pour les jeunes dits en errance. Les contraintes administratives imposées pour accéder aux droits, parfois perçues par les professionnels comme ayant des vertus éducatives, renforcent souvent les processus d'exclusion. Et si cette forme de pédagogie ne fonctionne pas, elle a pourtant des effets, négatifs : le sentiment de ne pouvoir répondre aux injonctions, le sentiment d'être soumis à l'arbitraire des procédures voire l'impression de devoir participer à une société basée sur les injustices faites aux plus démunis.

De même dans l'accès au logement ou encore la protection de l'enfance, les personnes soulignent souvent combien les décisions semblent arbitraires, tant ils n'arrivent pas à en comprendre la logique, selon eux rarement explicitée par les professionnels de manière à être compris.

Des conditions d'accès aléatoires, ou en tout cas jamais explicitées

Les conditions d'accès, les critères permettant d'entrer dans le dispositif, semblent floues pour un grand nombre d'acteurs. En premier lieu, les familles rencontrées sont incapables de dire pourquoi elles ont pu intégrer ce dispositif, mais elles ne sont pas les seules, personne n'est en capacité de le dire. Seules sont formulées des raisons empêchant d'intégrer le dispositif.

Ainsi, une famille rencontrée exprime ses regrets de n'avoir pu être rejoint par leur fils (21 ans), « Damien n'a pas voulu, c'est dommage, mais je comprends aussi qu'il y avait une limite de la préfecture » dit le père.

Parmi les familles rencontrées, il semble que plusieurs cas de figure ont permis l'intégration dans le dispositif Andatu :

- certains ont œuvré pour entrer dans le dispositif. Ainsi un couple avait entendu parler d'Andatu 1, lorsqu'il a entendu parler d'un deuxième programme, il nous raconte avoir préparé un dossier avec un maximum de pièces justificatives, le tout dans une enveloppe à l'adresse de la préfecture. Un homme l'a appris par son beau-frère, déjà dans le dispositif, et l'association Classes l'a aidé à rédiger une lettre pour demander l'admission dans le dispositif.
- d'autres ont été introduit grâce à une personne. Une famille hébergée par Christian Delorme, curé de Gerland nous raconte « Christian connaissait Mohammed (Diab, directeur d'une branche de Forum Réfugiés). Il nous a aidés à faire les dossiers. Mohammed est venu deux fois chez nous pour nous parler du programme ». Pour une autre famille, c'est la directrice du foyer Aralis où ils étaient hébergés qui leur propose d'entrer dans Andatu et pour une autre c'est « une dame du 115 ».
- d'autres ne savent pas comment ils sont arrivés là. Une femme se souvient « c'est Damien qui est venu nous trouver à Mermoz, on dormait dans des tentes comme des rien-du-tout, après avoir fait des demandes, je ne sais pas trop quoi ». Des demandes ? la relance l'interviewer, « Je ne sais même pas ce que c'était » (elle coupe court à la question et raconte la suite). En général, les familles qui ont vécu l'incendie du squat qui a déclenché Andatu 3, puis l'hébergement dans le gymnase, ne savent pas par quel miracle ils ont « atterri » dans le dispositif.

Pour les familles d'Andatu 2 et 3, l'opacité semble encore accrue. Une famille nous raconte ainsi que les pompiers ont évacué le squat incendié dans un gymnase à Mermoz-Pinel. Ils y restent 2 à 3 semaines. Un jour, on leur dit que les personnes dont le nom était affiché sur une liste peuvent rester et les autres partir où ils veulent. Ils ne comprennent pas ce que cela signifie mais restent. Un jour on les met dans un autocar de la même compagnie que celui qui les avait ramenés en Roumanie, en présence de la police. « On a pleuré dans le car, on ne comprenait pas » se souvient-il. Ils croient alors qu'ils repartent à nouveau en Roumanie. Mais le car s'arrête à Bron, et ils ne comprennent toujours pas pourquoi ni ce qui se passe. Cette situation est extrêmement violente pour la famille. L'issue tient pour eux du conte de fée, ils sont alors dans une ancienne caserne et chaque famille se voit attribuer un appartement.



Sur les 9 familles rencontrées, 3 sont ainsi passées par ce gymnase et ont fait l'expérience que leur nom sur une liste pouvait leur procurer un stress intense alors que cela débouchait en fait sur une nouvelle vie, meilleure.

Les récits que nous ont faits certaines familles de leur entrée dans le dispositif tiennent parfois du conte de fée. Une jeune femme raconte qu'elle avait froid et qu'elle regardait les appartements ou les maisons par la fenêtre, elle voyait la lumière et se disait « et moi, quand est-ce que j'habiterai dans un appartement avec la lumière et le chauffage ? ». Puis, Andatu leur a donné une « vraie maison » et « beaucoup de bonheur ».

Certains parlent de la chance d'avoir été sélectionné et n'en reviennent toujours pas.

La famille qui a eu peur d'être reconduite à la frontière et s'est retrouvée à Bron nous a raconté d'une telle façon, avec des étoiles dans les yeux, comment ils avaient découvert l'appartement qu'on leur avait attribué, on aurait dit qu'une bonne fée faisait apparaître des merveilles au fur et à mesure (des chambres, des toilettes, un frigo, une machine à laver, ...).

Le sentiment d'illégitimité dans le dispositif peut être d'autant plus fort que les personnes ne savent pas comment et pourquoi elles sont arrivées là. Or, être capable de poser du sens, c'est la base de l'adhésion. Ce qui dysfonctionne c'est le côté « magique ». En termes d'accès aux droits c'est inopérant. Comment se sentir légitime quand il n'y a pas de critères ?

conte de fée ... le carrosse va-t-il redevenir citrouille ?

Toutes ces familles qui ont obtenu leur logement comme par magie ont peur aujourd'hui de le perdre de la même manière. Le carrosse va-t-il redevenir citrouille ?

« Maintenant, j'ai peur de me réveiller. On a vécu un rêve. Mais le rêve peut devenir un enfer ». Cette femme évoque la lettre reçue de la CAF lui demandant de présenter le nouveau titre de séjour. « Je préfère mourir que de retourner en Roumanie. Voilà la solution que j'ai trouvé, je prends des cachets et je meurs si jamais il fallait revenir en Roumanie ou retourner à la rue ». « C'est ce que je peux te dire sur Andatu : c'était un rêve mais le réveil risque d'être difficile ». Elle ne s'explique pas pourquoi on lui a donné un titre de séjour s'ils sont européens. Elle se sent un peu comme dans un piège : « en Roumanie, on dit que tu es au milieu de l'eau, si tu retournes au rivage, le loup te mange, si tu vas plus loin le requin te mange ». « Au début (de Andatu), j'ai signé quelque chose, mais moi je suis incapable de lire la moindre lettre, j'ai signé et maintenant la préfecture peut dire que j'étais d'accord avec ça (de lui donner un titre de séjour) ». « Ils ont voulu nous aider et maintenant on risque de tout perdre ». Elle attend lundi pour voir si la CAF va verser l'argent ou non. « On va voir si le trou dans lequel on est nous enterre »...

Un couple nous dit attendre avec impatience la signature de leur bail. Ils semblent avoir un peu peur qu'on leur retire les avantages donnés dans le cadre de Andatu, un peu comme s'ils ne se jugeaient pas légitimes ou qu'ils ne méritent pas ce qu'ils ont eu de cette manière (car ils savent qu'ils ne sont pas nombreux à avoir bénéficié de ce dispositif qu'ils savent arbitraire, c'est-à-dire sans vraiment de raison précise : ils ne savent pas me dire pourquoi ils y sont rentrés et c'est une question qu'ils se posent sans oser l'évoquer par peur de changer quelque chose, note l'interviewer).

Les professionnels ont bien conscience de cette difficulté : « *pour eux c'était un rêve, ils y ont abouti, ils ont peur qu'on le reprenne* » nous dit un conseiller insertion.

Pour la directrice, « il y a une vraie question sur l'information. Certains ne comprennent pas bien pourquoi ils ont eu un logement par rapport à d'autres car tout est arbitraire, ils n'ont pas compris le processus. Dans le processus on ne peut même pas les rassurer puisque nous-mêmes on n'a pas les résultats de la fin du processus. Il y a un problème de désinformation totale liée au dispositif. »

Du fait du droit dérogatoire, des incertitudes liées à l'avenir et de la méconnaissance des partenaires sur le sujet, ou bien de la machine administrative qui ne prend pas en compte les exceptions, les familles sont soumises à un stress important lié au sentiment d'incompréhension et de non maîtrise de leur situation. La responsable administrative raconte que « des familles reçoivent des questionnaires de la CAF qui leur demandent s'ils ont un titre de séjour, s'ils travaillent ou pas. S'ils ne travaillent pas, depuis quand ? Quelles sont vos ressources dans les prochains 6 mois ? Ils me demandent si la CAF ne me donne plus cet argent c'est qui, qui va payer ? Et moi en face de ces questions ... On tâche de les rassurer par rapport aux infos qu'on a mais c'est dans le flou complet. Pour certains on ne peut pas donner de réponse précise ».



Comment envisager le sens et l'utilité du dispositif quand on ne sait pas quelle va être la sortie ? Comment maintenir sa confiance dans les professionnels et plus largement dans le droit quand on risque de retourner à la case départ après plusieurs mois d'effort ?

Le regard de la MRIE:

La question du droit dérogatoire amène à se demander quelles sont alors les connexions entre le droit et le juste.

Une famille rencontrée dans le cadre d'autres travaux menés par la MRIE et en attente de logement a relaté qu'elle était sur le point de se voir attribuer un logement mais que celui-ci a finalement été donné à une famille rom ... Là aussi la question de ce qui est juste peut se poser.

CCL : l'enjeu de l'information

Ce qui ressort de nos entretiens c'est un manque d'information important sur le dispositif, aussi bien chez les familles que chez les partenaires.

Une formatrice présente depuis les débuts nous indique que les familles de la première vague d'Andatu sont les seules sur les 3 vagues pour qui « les choses ont été faites proprement. A l'arrivée des personnes, ils savaient très bien pourquoi ils rentraient, c'était moins dans l'urgence. Quand on est arrivé en poste y'avait des choses qui avaient été faites, des diagnostics. Ils savaient très bien ce qu'était Andatu et pourquoi ils rentraient. On avait deux ans, ils savaient tous que ça durait deux ans et pas plus. Et qu'îl y aurait une phase où ils allaient rester dans leur squat, après ils allaient rentrer en appartement. Ça s'est pas passé tout à fait comme ça mais, on était 4 personnes c'était plus facile de repérer une équipe de 4 personnes seulement, dans un local unique. Plein de choses faisaient que c'était plus facile ».

4. Un dispositif sous tensions?

Salubrité/insalubrité

Les familles prises en charge dans le cadre d'Andatu sont des familles qui vivaient majoritairement en squats, plus rarement en bidonville, parfois en hébergement d'urgence, après avoir connu bidonvilles et squats et sans aucune garantie de ne pas y retourner. Donc une expérience de conditions de vie dures, plusieurs ont évoqué les rats la nuit, le froid, les enfants malades, la peur, les expulsions au petit matin, ... Lorsque nous avons échangé avec les professionnels, lors de notre première rencontre, nous leur avons demandé d'évoquer ce qui les avait marqués. Un assistant social a évoqué les cafards et les punaises de lit. « C'est une donnée qui revenait chaque fois qu'on a changé d'habitation, on essaie de protéger les gens mais on leur fournit des lieux plus ou moins salubres, ça met en images la manière dont on intègre et accueille les gens. C'est ce qui m'a le plus marqué dans cet accompagnement. » Un conseiller d'insertion a lui au contraire en tête un tout autre souvenir « on a été les chercher sur les squats de Saint-Fons en minibus, avec toute l'équipe. Une famille particulièrement était très abimée. Les familles avaient été très touchées de pouvoir se mettre au chaud. Des gamins s'étaient rapprochés d'un radiateur, ils étaient ravis, c'était une fête ils allaient avoir chaud. Pour certaines, c'était la première fois qu'elles faisaient des lessives, prenaient un repas chaud... »

Provisoire/durable

Le dispositif vise une intégration durable de ces populations en France, or un paradoxe persiste tout au long de l'expérimentation entre la visée et les moyens mis en œuvre. Les professionnels soulignent que la temporalité du dispositif les contraint dans un cadre d'action d'urgence, alors que les objectifs étaient des objectifs de développement : apprentissage du français, maintien en logement et insertion professionnelle. Et la façon d'utiliser certains outils du droit commun reflète cette tension entre urgence et long terme. Ainsi la directrice souligne que l'outil du bail glissant n'a normalement pas de temporalité, il s'agit d'accompagner jusqu'à l'autonomie. La moyenne est en général de 24 mois dans le droit commun, mais dans ce dispositif elle est plutôt de 12 à 15 mois. Elle explique alors que dans le cadre



d'Andatu, les outils ont été utilisés dans une temporalité courte alors qu'ils étaient conçus pour des temps d'accompagnement plus longs avec une visée d'effets à long terme. Ceci les a amenés par exemple à combiner bail glissant et mesures d'accompagnement au logement (ASLL) alors que l'objectif du bail glissant est normalement de ne pas faire d'ASLL, puisque lorsque le bail a glissé c'est que la famille est autonome.

Pour les observateurs que nous sommes, il est surprenant de constater que sur la question de l'accueil des roms dans l'agglomération lyonnaise, des actions ont été menées depuis plus de 10 ans, des associations ont été très investies dans l'accompagnement des familles et avaient une bonne connaissance, et pourtant rien n'a été capitalisé, l'information n'a pas été partagée. Andatu ne semble pas s'être appuyé sur ce qui existait, ni s'être inspiré de ce qui avait déjà été fait. L'équipe embauchée était en grande partie néophyte sur la question y compris le premier directeur d'Andatu. Cela n'a pas entravé leur motivation, leur engagement, leur énergie et ne les a pas empêché de faire preuve d'initiatives et d'innovations, au contraire. Mais dans une visée à long terme peut-on procéder ainsi par à-coups, sans prendre appui sur les réalisations du passé et capitaliser pour le futur ? Aujourd'hui une évaluation a été faite, avec « les moyens du bord » par les professionnels d'Andatu par leur seule volonté et motivation de laisser traces de ce qu'ils avaient fait, signe une fois de plus de leur engagement.

Souplesse/rigidité

La dialectique entre souplesse et rigidité est très présente dans le dispositif Andatu, mais il semble que l'une soit davantage du côté des professionnels quand l'autre est plutôt du côté des familles accompagnées. Ainsi pour ces dernières la pression du temps est forte, il s'agit de s'intégrer en deux ans. Comme le soulignent les professionnels, cela n'est pas possible, mais l'objectif est de se repérer et savoir se frayer un chemin dans l'environnement institutionnel et associatif, ce n'est pas rien! Pour cela la contractualisation est forte et assez contraignante, il leur faut ainsi suivre des cours de français régulièrement, et les rappels à l'ordre sont immédiats en cas de manquements, de retards répétés, etc. Même si conscients de l'effort que cela représente pour certains qui n'ont jamais mis les pieds à l'école, les formateurs ont adapté les rythmes et les contenus en fonction des groupes, le cadre n'est pas souple. Le contrat d'engagement stipule également qu'ils doivent cesser de faire la manche, plusieurs l'ont d'ailleurs mentionné lors des entretiens. Pourtant, la manche a été pour un certain nombre une ressource financière, certes, mais également une ressource pour se faire du réseau, trouver du travail, apprendre le français, ... Là aussi le cadre était rigide. Si le dispositif était expérimental, les familles, elles, ont eu peu l'occasion d'expérimenter car il a fallu faire ses preuves rapidement, prouver sa capacité à être locataire, travailler (pour ceux que les professionnels estimaient avoir une chance d'être recrutés), assumer la gestion d'un budget avec des revenus inhabituels mais aussi des charges inhabituelles et une gestion administrative inhabituelle. Cela a nécessité des efforts de tous, les professionnels n'ont pas ménagé les leurs non plus. Néanmoins tous sont d'accord pour dire qu'ils ont eu beaucoup de liberté dans Andatu. « Il y avait toujours l'objectif d'avoir des résultats positifs, mais pas de pression sur le terrain » reconnaissent-ils. « Les conditions étaient bonnes même si ce bâtiment n'est pas aux normes », même s'il n'est pas conçu pour accueillir du public. « C'était possible de tenter des choses, le cadre d'action était toujours en mouvement ».

Autonomie / Assistance

L'objectif visé par le dispositif était l'autonomie des personnes. Toutes les actions menées dans le cadre des cours de français et l'interaction avec les autres postes étaient tendues vers cet objectif. Ce sont d'ailleurs les cours de français qui ont été le plus cités dans les entretiens. En même temps, un peu paradoxalement, sur certains points, le dispositif ne s'est pas appuyé sur les ressources des personnes : plusieurs ont dû mettre fin à leur statut d'autoentrepreneur, des démarches qu'ils étaient en capacité de faire ont été faites pour eux comme l'inscription des enfants à l'école, ... Comme le disait une femme « ça n'a pas été compliqué, ils ont tout fait pour nous ». Bien sûr c'était le démarrage...

Cette tension entre autonomie et assistance était sensible dans les propos des professionnels. Ainsi la responsable administrative notait que « les personnes dans ANDATU sont très assistées, elles attendent que je fasse à leur place. Pour moi c'est parfois plus rapide que de faire avec elle. On m'a recadrée



plusieurs fois : tu n'as pas à faire ça ! ». Une assistante sociale insistait au contraire sur le fait qu'elle essayait au maximum de faire avec les personnes « sinon je fais en leur présence, par exemple appeler EDF pour mettre en place un échéancier. Parfois elles demandent car ne se sentent pas capables de le faire. Notre boulot c'est de les rassurer sur leur capacité, elles finissent par le faire devant moi et se sentent fière car elles se sentaient pas capables. Mon objectif c'était l'autonomie des personnes ». La responsable administrative remarquait alors que « c'est plus facile de passer un coup de fil à Andatu que d'attendre 3 semaines pour aller à la MDR », ce que les familles ne se privaient pas de faire. « J'appelle ça avoir des stratégies. Comme toute personne. La plupart, le jour où on leur enlève l'assistance elles se débrouillent », affirmait alors l'assistante sociale.

Le dispositif en lui-même était aussi autonome, voire autosuffisant en termes d'accompagnement. Ce que nous en avons perçu donne l'impression d'un fonctionnement majoritairement en vase clos, ce qui n'empêchait pas bien entendu les relations avec les partenaires qu'il s'agisse des bailleurs, de la CPAM, la CAF, les écoles, ... Le travail avec les structures d'insertion s'est fait à l'initiative d'un conseiller d'insertion, mais il n'y a pas eu à notre connaissance de liens avec les centres sociaux par exemple, sauf en fin d'accompagnement Andatu pour faire le lien avec le droit commun.

Innovation/approche traditionnelle

Ce qui semble innovant au sein du dispositif Andatu ce sont les cours de français au cœur du dispositif, construits en relation et au service de l'accompagnement social et vers l'emploi, de manière dynamique, pragmatique et efficace. Un levier qui mériterait d'être repris dans les futures expérimentations concernant cette population.

La collaboration étroite entre les différents professionnels n'est pas innovante sur le principe mais globalement peu mise en œuvre de manière aussi systématique que cela a été fait à Andatu.

Les ressorts de l'accompagnement sont cependant dans la droite ligne d'une approche plus traditionnelle du travail social. Le dispositif est construit sur les références que sont la famille, le logement individuel, les devoirs autour de l'emploi. Mis à part les cours de français, l'accompagnement est surtout individuel. Or les familles proposaient une diversité de population en termes d'expériences, de génération, ... qui n'a pas été mobilisée.

Comme dans le travail social, on ne se pose pas la question de savoir quelles sont leurs ressources ; l'enjeu est plutôt de leur proposer ce qu'il leur faut. Ainsi la phrase de cette femme rom « *Vous décidez à partir de vos besoins* » n'est peut-être pas seulement une manière de se dédouaner vis-à-vis d'obligations qu'elle et son mari n'auraient pas remplies. Lorsqu'ils n'avaient pas trop de familles à accompagner, les assistants sociaux ont pu faire des visites à domicile, ce qui laisse de très bons souvenirs à certains : « *lors des visites à domicile, j'ai de bons souvenirs de moments hors du temps, de bons moments, des souvenirs de partage, d'échange de cultures, c'est différent de quand les personnes viennent à Andatu* », une redécouverte de ce qui était au cœur du métier d'assistante sociale de la génération précédente.

Pilotage et soutiens

Un comité de pilotage externe a fonctionné durant toutes les années du dispositif mais sa préoccupation majeure a longtemps été le logement, et c'est le sujet qui a pris la majeure partie du temps de pilotage : la captation de logements, la mise en logement des familles. Aux dires de la directrice cela a été complexe, d'autant plus que plusieurs bailleurs étaient concernés, et qu'il n'y avait pas de vraie coordination du pôle logement. Elle raconte qu'en « Avril 2014 on présentait l'emploi de façon succincte. La question était le logement. C'était la question et la difficulté institutionnelle principale. Il y avait de la réticence à tous les niveaux pour travailler avec ces publics. Et on pouvait être que sur le Rhône puisque c'était le conseil général du Rhône qui finançait. L'an dernier la préfecture a fait un bilan, comme si c'était fini, alors qu'il restait un an. Le préfet Carenco partait, il voulait faire sa conférence de presse. En novembre et décembre 2014, j'étais appelée tous les jours par ma direction, il fallait qu'on puisse dire que tout le monde allait être logé dans quelques temps. La mise en logement a été terminée en juin 2015. Le copil a commencé à voir la fin du dispositif et s'est alors déporté sur la question du travail ». La difficulté est alors qu'institutionnellement il n'y avait pas de partenaire emploi et que la



question du travail et de l'emploi a vite été supplantée par la question des titres de séjour et du logement. Pour autant, l'accès à l'emploi est resté l'objectif ultime, et la condition de réussite unique.

Si le comité de pilotage externe a toujours fonctionné, il n'y a pas eu de comité de pilotage en interne, et visiblement cela a manqué. L'équipe ne s'est pas sentie soutenue, elle a eu le sentiment d'être comme un satellite qui fonctionnait de manière autonome avec peu de liens, et pas de soutiens quand elle en aurait eu besoin. « On avait alerté depuis longtemps sur la question de ce qui allait se passer si le maintien des droits n'était pas reconduit et c'est seulement ressorti au copil là au printemps ».

La directrice indique tout de même qu'elle a toujours été en lien proche avec la direction de Forum réfugiés et qu'elle arrivait à obtenir le nécessaire lorsqu'il y avait une bonne argumentation. Néanmoins, pour un dispositif expérimental, il n'y a pas eu d'effet « laboratoire » avec allers et venues entre constats du terrain et pilotage, démarche par essai-erreur.

« Quand on est passé de 4 à 2 formateurs pour les cours de français ; on a dit que s'il n'y avait pas assez de FLE, cela poserait un problème pour l'accompagnement à l'emploi. Ça a été compliqué. On a eu deux mois sans FLE puis les cours ont été externalisés. Le niveau des personnes a régressé ». Une formatrice n'a toujours pas digéré la réponse qui lui a été faite quand elle demandait un bureau pour travailler : « un coiffeur n'a pas besoin de bureau ». « Or j'ai besoin de préparer les cours. C'est un boulot scientifique avec de la recherche ». Elle n'a pas senti que son travail était reconnu.

Le passage au droit commun

Quitter un droit dérogatoire et entrer dans le droit commun s'avère complexe car les roumains sont désormais des citoyens de la communauté européenne et le droit européen doit alors se combiner au droit commun français. Or les opérateurs sociaux français ont globalement peu de connaissance en droit européen. Quand les personnes sortent d'Andatu, les relais sont donc très fragiles. Les travailleurs sociaux ont régulièrement sollicité Andatu en leur disant « vous avez une expertise », sous-entendu : que nous n'avons pas. De plus, la méconnaissance du public, du fonctionnement de la communauté, et la barrière de la langue, sont autant d'obstacles pour les assistants sociaux moins habitués à travailler avec une population étrangère. Une assistante sociale du dispositif nous confie que lors des rendezvous de passage de relais, « il y a des AS qui dans l'entretien s'adressent à moi : c'est un signe pour moi qu'il y aura des problèmes ensuite ». Parfois comme le souligne la responsable, « certaines personnes sont dans le refus d'être accompagnées par la MDR, ou le bailleur. Du coup ils n'ont plus de moyens de faire respecter les règles par les familles et parfois ça dysfonctionne ». Ainsi par exemple, certaines familles peuvent poser des problèmes de voisinage que les travailleurs sociaux ont des difficultés à réguler.

Lors des passages de relais en Maison du Rhône, les professionnels Andatu ont pris soin d'expliciter la question des droits européens et d'étayer les travailleurs sociaux sur cet aspect. Néanmoins, cela ne règle pas tout car comme le souligne la responsable d'Andatu, « pour protéger quelqu'un d'Andatu (donc soumis au droit européen) d'une expulsion locative par exemple, c'est très complexe ». La responsable administrative renchérit « les travailleurs sociaux ne savent pas à quoi un citoyen roumain a droit, faut-il ou pas une carte de séjour ? S'il n'en faut pas pourquoi la CAF demande si la personne a une carte de séjour ? Ce sont des étrangers ».

Par ailleurs, les personnes accompagnées par Andatu ont, en sortant du dispositif, des attentes importantes mais les relais, comme Pôle emploi par exemple, ne peuvent pas se situer sur le même niveau de prestation. Ainsi comme le raconte un chargé d'insertion, « sur Andatu 1, tous ceux qui ont travaillé et sont sortis fin 2013, on est en 2015, très peu ont retrouvé un boulot tous seuls même en étant très volontaires, parfois brillants. Ils sollicitent Pôle emploi qui dit : non je ne peux pas vous accompagner plus ». Réaliste, il reconnaît « on a mis une énergie et une implication énormes qu'ils ne retrouveront jamais, c'est ce qui nous fait peur ». Du côté des assistants sociaux, même son de cloche « c'est un public difficile à accrocher au départ, et le suivi MDR n'est pas aussi étayant. On prévient les familles que ce sera un autre mode d'accompagnement. Lors des rendez-vous de relais avec la MDR, des familles ne sont pas venues. Pour certains c'était difficile de prendre une place d'acteur. (...)



Les familles nous connaissent, le lien est créé, la relation affective entre en compte. Beaucoup disent que l'AS de secteur n'est pas gentille ».

Un chargé d'insertion reprend « c*es personnes ont bien avancé, et elles vont devenir d'autres personnes qui sont au RSA et ne maîtrisent pas la langue, on en est conscients* ». Un peu amère une formatrice questionne, « *nous on y a cru, on a vu des miracles, mais est-ce bien suffisant ?* ». Pourtant, tous sont d'accord pour dire qu' « *ils ont une capacité d'adaptation impressionnante* ».

Enfin, la responsable d'Andatu souligne la complexité que tout cela représente pour les personnes accompagnées car d'une personne à l'autre, la situation par rapport aux droits n'est pas la même et donc les règles et conduites à tenir sont différentes, alors qu'ils sont tous citoyens roumains vivant en France. Ce n'est pas simple à comprendre, encore moins pour eux. Elle explique ainsi : « il y a ceux qui sont dans le dérogatoire mais il y a aussi ceux qui sont dans le droit commun et à qui il faut tout le temps réexpliquer. Si j'ai travaillé plus de 12 mois, et que je reste inscrit au chômage... cette personne n'est pas inscrit dans la liste des renouvellements du droit de séjour donc il est passé dans le droit commun donc ça lui appartient : soit il reste inscrit au chômage, il a compris le truc et il se sauve tout seul, soit il ne reste pas inscrit et il va se mettre en danger. Mais comment lui expliquer ça alors qu'il y en a un à côté qui est dans la catégorie 4 (n'a jamais travaillé), qui va avoir un titre de séjour alors que ça se trouve il est pas plus inscrit à Pôle emploi que lui. L'année prochaine il va y avoir encore des questions! En termes de communauté ça va être impossible de comprendre pourquoi certains ont eu des titres de séjour renouvelés, d'autres qui l'ont pas eu et qui vont perdre leurs droits à un moment donné parce qu'ils ont fait les imbéciles et sont pas allés s'actualiser à Pôle emploi. C'est inextricable, inexplicable ».

Une population spécifique ?

Y a-t-il une spécificité rom et quelle est-elle ? Se poser la question dit déjà quelque chose des représentations liées à la population rom et des actions menées. Un stagiaire d'Andatu est allé questionner des entreprises et il en est ressorti des choses surprenantes pour les professionnels liées à « l'image que l'on a en France des roms, responsables de tous les maux : déficits publics, ... ».

Comme le souligne un chargé d'insertion, les professionnels eux-mêmes se sont questionnés : « Au départ on avait des interrogations sur la question des origines : jusqu'où la dimension Rom va-t-elle influer/jouer ou non ? Quel impact de l'origine Rom sur l'employabilité ? Est-ce plus difficile d'accompagner un public Rom qu'un autre public ? Sont-ils aussi assimilable qu'un autre public ? » D'après les professionnels, les travailleurs sociaux, (hors Andatu) semblent désemparés face à cette population, or d'après les premiers ce n'est pas tant la dimension « rom » qui joue que la situation extrême de précarité dans laquelle ils sont. Ils soulignent que de plus « ce n'est pas une population spécifique mais on a vécu quelque chose de spécifique avec eux ».

Du point de vue de la MRIE, de très nombreuses réactions des personnes engagées dans Andatu font écho à celles de personnes en grande précarité en France. La spécificité de cette population ne nous apparaît pas si nettement que présupposé par le dispositif. La différence entre intégration et insertion ne semble pas si évidente quand on considère de grands exclus, roms ou pas. Comme le notait ce travailleur social : « ces personnes sont assimilables à des personnes SDF ».

Pour autant, une fois ce constat préalable posé, les populations roumaines ont certaines caractéristiques, pas forcément spécifiques, qui de fait doivent orienter l'action menée avec elles :

Un important taux d'analphabétisme

Il ressort de nos échanges qu'un des points marquants était le taux d'analphabétisme de la population prise en charge : 40 %, ce qui est exceptionnel en France, ainsi que leur bas niveau de français. Une assistante sociale nous explique « je m'attendais à des gens qui parlent beaucoup mieux français, car j'ai été sur un dispositif d'hébergement d'urgence où les gens étaient en France depuis 6 mois maximum donc ils parlaient mal c'était normal. Là certains parlent très mal français alors même qu'une partie d'entre eux sont en France depuis 5 ou 10 ans. J'étais surprise que des personnes ne comprennent pas ce que je leur dise et d'être obligée d'utiliser des mots ultra simple ». L'un des constats souligné par la responsable administrative est que cela « prend beaucoup plus de temps et d'énergie car il faut expliquer plusieurs fois les choses, réfléchir à utiliser le bon vocabulaire, à formuler les phrases de façon à ce que la personne en face comprenne ».



L'une des difficultés a été de faire comprendre aux personnes accompagnées l'importance de la maîtrise du français, y compris dans des métiers manuels ou nécessitant peu de qualification. Un chargé d'insertion dit ainsi « des personnes étaient convaincues de maîtriser suffisamment le français pour travailler. Certes ils ont développé des capacités d'adaptation que nous on n'aura jamais. J'ai dit à l'un d'eux, ok tu vas aller en entretien, et évidemment ça s'est très mal passé car il répondait toujours la même chose aux questions « je veux travailler, je peux faire ci, je peux faire ça ». Il faut les freiner dans leur envie. Parfois c'est très difficile car il faut les mettre devant la réalité qu'ils ont besoin de maitriser le français alors qu'il y a une volonté réelle de travailler : il faut d'abord acquérir le lexique. Certains sont à des années-lumière d'occuper un poste même dans une structure d'insertion tant le niveau de français est insuffisant. Certains sont complètement déconnectés... ». Il ajoute qu'il n'avait pas mesuré la hauteur de l'obstacle avant d'être en situation « c'est quand j'ai vu les diagnostiques FLE, et que j'ai assisté au cours ... des gens jeunes n'avaient jamais tenu un stylo ; jamais été confrontés à l'écrit. Certains avaient des problèmes cognitifs. Des gens qui ne savaient pas ce qu'était un CV, j'avais jamais été confronté à ça. On part vraiment d'une feuille blanche. On faisait un cv avec eux mais faut qu'ils se l'approprient avec les dates. Le rapport au temps est différent, ce qui est normal avec des populations migrantes. Le rapport au salariat aussi est différent. Ils ont été journaliers agricoles, rares sont ceux qui ont travaillé avec des fiches de paye. Ils ont plutôt été dans le travail manuel, mais même pour ça il faut savoir parler ». Ainsi, il explique « des personnes me disaient je peux travailler dans le bâtiment, je peux le faire, mais elles n'étaient pas capables de dire le matériel dont elles avaient besoin pour peindre par exemple. C'était dur pour eux de se dire : pourquoi je travaille pas encore ?»

▶ Le rôle du « chef », et le respect non pas d'abord à une règle mais à une personne

Une autre particularité de la culture rom est l'importance du chef. La responsable d'Andatu nous a ainsi raconté qu'elle avait des difficultés avec une personne qui ne payait pas son loyer. Elle a fait venir Mohamed Diab, le directeur d'un département de Forum Réfugiés, lors d'un entretien avec cette personne « je l'ai vu se décomposer » raconte-t-elle « ensuite il a payé son loyer rubis sur l'ongle ». Un travailleur social nous explique également les difficultés qu'il a rencontrées au moment du premier hébergement dans les casernes : « les familles ne se connaissaient pas toutes. D'ailleurs elles ne voulaient pas vivre avec ceux de Craiova. Il a fallu les rassembler pour expliquer comment ça se passait dans le camp. Les règles du pays n'ont pas cours ici, faut apprendre à vivre ensemble. Et s'il y avait un problème il faillait venir m'en parler. Mais en fait ils ne savaient pas quand venir en parler. Il a fallu réexpliquer qui était le chef du camp, j'ai fini par le comprendre. Donc moi Jean-Marc, au-dessus de moi Damien (responsable d'Andatu à l'époque), et encore après, Dieu. J'ai dit ça en rigolant mais ça a réglé le problème. J'ai dû aussi dire que chacun s'occupe de soi et est chef dans son bungalow. Tout ça a été le plus compliqué pour moi ».

Cette culture du chef se traduit également en matière de justice par exemple. Quand une personne est victime de quelque chose, on vient chercher le « big boss » pour arbitrer. Cette « procédure » est en général plutôt crainte parce que cela peut se retourner contre le plaignant et représenter des sommes d'argent considérables. Les conflits, les problèmes de cœur, les séparations se règlent par un tel arbitrage de la communauté. Une fois que la situation a été « jugée », ils ne font pas appel à d'autres moyens. Une assistante sociale nous a raconté sa surprise de voir qu'une question d'autorité parentale entre grands-parents et parents s'est réglée ainsi, avec un jugement qui n'était pas forcément conforme à la loi française.

La volonté du dispositif était de donner les moyens à une partie d'une population de s'intégrer. Or ce qui apparaît à la suite de ce modeste travail, c'est d'abord que la population rom roumaine et bulgare n'est pas une population homogène. La communauté est au moins autant fantasmée que réelle. Pour une part des personnes concernées, il y a un vrai désir d'intégration, pour d'autres la question se pose, et la réponse est plus difficile à trouver. Néanmoins ce que l'on peut affirmer c'est que le désir de se poser, et d'être sécurisé sur les fondamentaux n'est pas spécifique à cette population, il est commun à la majorité des personnes confrontées à la précarité.



Conclusion: les questions en suspens:

Au terme de nos rencontres et échanges avec des familles et des professionnels d'Andatu, des questions restent encore en suspens.

Tout d'abord, celle-ci doit s'arrêter au 31 décembre 2015, date fixée arbitrairement alors que des familles sont encore en bail glissant avec Forum Réfugiés, et que la question de la poursuite des droits dérogatoire n'est pas tranchée à mi-décembre. L'association Forum Réfugiés a procédé à des licenciements économiques pour toute l'équipe à fin décembre alors que le travail d'accompagnement n'était pas terminé. Pour la responsable, il aurait suffi de trois mois supplémentaires pour terminer le travail et clore le dispositif, ce qu'elle avait signifié à sa direction. En décembre, lors de nos derniers échanges, il était prévu de réembaucher quelques personnes (nouvelles) pour terminer le travail. Etant donnée la complexité du dispositif et des relations avec les personnes, arriver en poste pour clore l'action pose sérieusement question.

Il nous semble qu'il y a eu très peu de communication sur ce dispositif et nous en cherchons la raison. Nous n'avons ainsi par exemple aucune information sur le nombre de personnes sorties du dispositif et les motifs de sortie. Celui-ci a été très spécifique et singulier, quel impact a-t-il eu dans le parcours des personnes prises en charge? Aucune évaluation n'a été prévue au terme de l'expérimentation. L'évaluation a priori réalisée par l'Etat un an avant la fin du dispositif n'a pas été diffusée, et suscite beaucoup de questions et/ou de critiques de la part des acteurs. L'évaluation réalisée aujourd'hui par les professionnels engagés sur le dispositif est partielle (évaluation de la partie FLE réalisée par une formatrice, l'évaluation de la partie insertion était prévue, nous ne savons si elle a pu être menée à bien) et n'est basée que sur l'engagement des professionnels et leur motivation pour laisser une trace du travail mené dans cette expérimentation afin qu'elle puisse servir à d'autres.

Mais ces « autres » vont-ils s'en saisir ? Un nouveau marché a été émis par la préfecture, et octroyé à une autre association, qui n'a pas d'expérience particulière en ce domaine, et qui semble faire fi de l'expérience accumulée d'Andatu.

Pourquoi ne pas lancer une nouvelle expérimentation qui dans sa conception prenne appui sur les acquis d'Andatu ? Cette dernière a mobilisé des fonds importants. Ne pourrait-on pas la concevoir comme un investissement dont la « rentabilité » pourrait aussi se mesurer à l'aune de ce que l'expérimentation a pu enseigner pour la suite ?

Enfin, une question de fond se pose également : faut-il prévoir des dispositifs d'accès aux droits spécifiques pour les Roumains ou penser une amélioration de l'accès aux droits pour tous ? En effet, combien de SDF n'ont plus accès aux ressources, ce qui empêche tout accès au logement ? Combien de personnes en situation d'expulsion pourraient éviter le pire si elles se voyaient proposer un relogement dérogatoire ? Combien de personnes éloignées de l'emploi depuis des années sont durablement exclues de toute vie sociale ?

Par ailleurs, si la présence des roumains en France permettait d'améliorer l'accès aux droits des toutes les populations durablement exclues, peut-être ces personnes seraient-elles moins rejetées et auraient moins à subir de discriminations ?

Enfin, en intégrant l'accès aux droits des roumains à l'accès aux droits de tous, peut-être l'objectif d'intégrer ces personnes à la communauté française serait-il de fait plus facilement atteint ?



Portraits des familles rencontrées

À partir des comptes rendus d'entretiens



Famille 1

Monsieur et Madame sont en France depuis 2002. Ils ont aujourd'hui trois filles de 8, 6, 4 ans. Ils viennent du nord de la Roumanie, d'une région agricole. Monsieur travaillait dans l'agriculture. Il semble qu'il sache lire et écrire le roumain, il a appris le français « sur le tas » en arrivant en France (mais pas le lire et l'écrire). Sa femme comprend le français mais s'exprime difficilement.

Parcours

Monsieur est arrivé d'abord à Paris puis est venu à Lyon, sa femme, quant à elle, a fait le trajet directement jusqu'à Lyon. Ils ne se connaissaient pas et se sont rencontrés en France. Jusqu'en 2007, ils sont venus à chaque fois pour 3 mois avec un visa touristique puis repartaient en Roumanie et revenaient avec un nouveau visa. Leur motivation était le travail. Monsieur a parfois travaillé au noir (peinture, jardinage), parfois fait la manche (il nous expliquera plus tard que faire la manche c'est vendre les journaux « sans abris »). Il gagne 10 à 20 euros par mois au début. Avec le temps, en vendant à Montplaisir Lumière où en 7 ans il a fini par être connu, il arrivait à gagner jusqu'à 40 à 50 euros par jour.

Leur parcours depuis leur première arrivée en France est difficile à reconstituer de façon linéaire.

Monsieur nous indique avoir majoritairement habité en squat, mais dans sa bouche le squat évoque le bidonville, il parle également de bungalows. Il utilisera une ou deux fois le terme platz après que nous l'ayons prononcé. Il nous explique qu'en général il construisait deux baraques et en louait une (20, 30, 50 euros). Leur séjour le plus long sur un site a duré 8 mois à 1 an, le plus court 1 à 3 semaines. Ils sont parfois hébergés à l'hôtel via le 115, et Monsieur évoque 2 ans en foyer.

Il nous parle de Vaulx la soie, de Bron, d'un bungalow à Parilly (en 2011), d'un hôtel à Givors puis d'un platz car le 115 ne voulait plus payer l'hôtel, d'un squat à Villeurbanne qui a brûlé, de 3 à 4 baraques construites près du terminus du T4 dont ils ont été expulsés, de Décines où ils sont restés huit semaines sous la tente et d'où on les a chassés un soir.

Leur première fille est née en France, en 2007, alors qu'ils vivaient en bidonville à Vaulx-en-Velin. Ils ont ensuite passé un an à Paris, puis sont retournés en Roumanie, accompagnés d'un journaliste. Leur deuxième fille est née en Roumanie et ils s'y sont également mariés. Puis ils reviennent à Paris où ils précisent que leur première fille de 3 ans et demi allait à l'école. Leur troisième fille est née en France à Lyon. Après cette naissance ils ont habité trois mois à Saint-Fons chez un ami français qui leur a laissé son appartement, puis c'est à nouveau la vie en bidonville à Saint-Fons.

Madame nous fait comprendre que les accouchements en France, « *c'est vraiment bien* », contrairement à la Roumanie où, de plus, il faut payer cher.

Ils évoquent les expulsions des bidonvilles avec fatalité, « *c'est comme ça* ». Les mimiques de Madame montrent que c'était difficile. Parfois les policiers leur laissaient prendre leurs affaires parfois même pas. Monsieur raconte un épisode où ils étaient sous tente, sous la pluie et que les policiers ne voulaient même pas leur laisser le temps d'habiller leurs enfants. Un très mauvais souvenir.

Une autre fois, pour que les policiers les laissent préparer leurs affaires lors d'une expulsion il a pris sa fille qui était malade dans ses bras et les a menacés de la tuer. Cela a fonctionné, les policiers leur ont donné un peu de temps.

Monsieur évoque plusieurs « anecdotes » d'altercations avec la police sans raison apparente :

Après avoir été expulsé d'un bidonville, ils leur ont interdit de prendre le tram, alors qu'ils avaient des tickets. Une autre fois, un contrôleur ou un policier a voulu les faire descendre du bus alors qu'ils étaient en règle, sans raison. Un chauffeur n'a pas voulu qu'ils montent, ...

Une fois on (contrôleur ou policier) l'a forcé à descendre du tram pour faire l'intermédiaire avec un rom et traduire, alors qu'il allait à son travail. Il leur a demandé de pouvoir appeler son employeur, leur a



dit qu'il allait être en retard, ... rien n'y a fait. Heureusement un policier est arrivé et lui a permis de repartir. Un jour, il faisait des courses à Vénissieux et sortait d'un magasin où il avait acheté des habits pour ses enfants. Il y avait là aussi des roumains qui vendaient dans la rue. Un policier lui a pris son sac, il a eu beau dire qu'il venait de les acheter, il ne voulait rien entendre. Heureusement son patron est passé par là et s'est interposé. Monsieur reconnaît que les roumains qui vendent dans la rue laissent souvent l'emplacement sale derrière eux et que « c'est pas normal de faire du bordel, on est des hommes pas des animaux ». Donc il est parfois d'accord avec les policiers mais il estime qu'il y a une façon de faire. Le couple évoque des policiers « méchants » mais parfois aussi des plus « gentils ».

Dans ces années de vie majoritairement en bidonville, les enfants étaient souvent malades, et Madame avait mal au genou (à cause de l'arthrose qu'elle a toujours aujourd'hui). Ils les emmenaient voir le médecin, Isabella, chez Médecins du monde « à Hôtel de ville ». C'était pour les étrangers, disent-ils. A Lyon ils ont connu d'abord médecins du monde puis l'Alpil (Véronique Gilet, Nicolas Mole et d'autres aussi), il évoque CLASSES à plusieurs reprises. Ces associations sont venues vers eux.

« En 2007 l'ALPIL s'est occupé de nous ». Monsieur a pu alors faire un mois de travail déclaré, en ramassant des fraises à Grigny. Il était domicilié à l'ALPIL. Il nous assure qu'il n'a jamais fait la manche (en tendant la main) ; cesser la mendicité a été ensuite une des exigences d'Andatu.

Le couple nous explique que la motivation pour venir en France a été le travail (en Roumanie, un jour de travail est payé 10 euros) et l'école pour les enfants. En effet, il nous confirme que les enfants roms vont peu à l'école en Roumanie. En France, le couple a essayé de mettre ses enfants à l'école le plus souvent possible, il évoque notamment Rillieux la pape et Villeurbanne, mais quand la famille restait peu sur un site les enfants n'y allaient pas. Par conséquent, ils ont régulièrement changé d'école et ne le vivaient pas très bien. Parfois on leur a mis des bâtons dans les roues, Monsieur évoque ainsi la mairie de Givors qui n'avait pas voulu accepter les enfants à l'école. L'association CLASSES les a aidés, il y a eu un article dans le journal et la mairie a fini par accepter.

Andatu

A l'instar de plusieurs familles rencontrées, Monsieur évoque plutôt Forum réfugiés pour nous parler d'Andatu. Il nous explique que son beau-frère a été pris à Forum Réfugiés avant eux, et c'est grâce à lui et l'information qu'il lui a donnée que sa famille a eu cette opportunité. Ils ont été hébergés dans un hôtel à Givors pendant un mois et l'ont quitté le 20 juillet 2013. Ils sont entrés dans Andatu peu après. Pour cela, l'association Classes les a aidés à rédiger une lettre. Monsieur raconte « un vendredi Damien m'a téléphoné, le lundi j'étais à Forum Réfugiés ». Ils semblent en avoir un souvenir très précis. Pour eux, « Forum réfugiés, c'est sortir de la pauvreté ». Monsieur évoque « 300 euros par mois, arrêter la manche, pas faire de bêtises, les cours de français ». Puis il parle de « l'école, trouver un travail, avoir un appartement ». Il nous explique : « on a eu tout : la CAF, les TCL, le boulot, l'appartement ». Le premier changement ? La réponse fuse : « plus peur de la police ! On s'est dit : ça va changer la vie ... et ça change. Plus dehors ... fini ». Madame s'exprime là, et évoque un vrai soulagement. Pour eux, Andatu permet de donner les bonnes informations. Un professionnel a inscrit les enfants à l'école. A plusieurs reprises nous soulignons qu'il savait le faire puisqu'il l'avait déjà fait avant. Il nous répond « oui, mais ça prenait plus de temps, il fallait revenir ... Là ça s'est fait tout de suite ».

Monsieur nous parle du conseiller de Forum réfugiés qu'il voit toutes les semaines, tous les mois, cela a l'air variable, jusqu'à trouver du travail. Il nous explique que Forum réfugiés les a aidés à faire des CV, les envoyer, prendre rendez-vous en entreprise, s'inscrire à Pôle emploi. Il a fait des stages dans le nettoyage. Il explique que l'entreprise école (de St Fons où il travaille actuellement, dans le nettoyage) c'est pour aider les gens à travailler (je comprends que lui n'a pas besoin d'apprendre à travailler mais qu'au moins c'est un travail).



Il est également question du fait « d'aller à l'école pour apprendre le français, 4 matins par semaine (lundi, mardi mercredi, jeudi) ». Monsieur nous explique que ceux qui ne savent pas lire et écrire en Roumanie ont du mal à apprendre le français. Madame a également suivi des cours pendant presque un an. Monsieur nous dit avoir passé un diplôme avec Forum réfugiés, il évoque le fait de connaître les mots, les noms de ce qui sert au travail. Il sait lire maintenant, et peut se débrouiller pour les factures pour comprendre. Mais il n'arrive pas avec les lettres accrochées (écriture manuelle).

Depuis qu'ils sont à Forum réfugiés les enfants ne sont plus malades. Maintenant « merci à Dieu » nous disent-ils. Aujourd'hui leurs filles sont en CP, grande section et chez les petits. Les yeux de la maman brillent et elle a le sourire quand elle évoque l'école et les maîtresses. Nous lui demandons si cela se passe bien avec les maîtresses, les autres parents, est-ce qu'elle parle avec eux ? C'est toujours oui. Ils disent être vraiment bien dans ce quartier, le travail de Monsieur n'est pas loin ; avec l'école « c'est très bien ». Les voisins sont « très gentils ». Ils discutent régulièrement avec eux en bas des immeubles. Nous évoquons la Guillotière où sont les bureaux de la MRIE et Monsieur nous explique qu'il n'aurait pas aimé habiter là-bas, il y a trop de roumains. Ici ils sont les seuls, et cela a l'air de leur convenir parfaitement. Il évoque une autre famille à quelques rues, mais ici ils sont les seuls ! A notre question sur les relations avec les autres familles dans Andatu, nous comprenons qu'il n'y a pas trop de liens entre eux. Il évoque des gens de Craiova, des roumains « pas comme nous », à qui il ne parle pas trop. Au bout de deux heures d'entretien, il est presque 16 h, Monsieur doit repartir à son travail ; il nous avait prévenu qu'il n'avait qu'une heure de disponible car les camions poubelles n'étaient pas passés quand il a quitté son travail or il doit rentrer les poubelles avant que les enfants ne sortent de l'école.

Avant de partir, il évoque son beau-père à qui il faudrait trouver un logement. Nous lui répondons que nous ne nous occupons pas du tout de cela, il faudrait redemander à Andatu ou à l'ALPIL. Il réplique qu'il peut aussi aller voir l'assistante sociale à la Maison du Rhône.

Rédaction : Laurence Potié, MRIE, décembre 2015



Famille 2

Monsieur est arrivé en France en décembre 2006 où il est resté seul quelques mois puis a fait venir sa famille : sa femme, Madame et ses 3 enfants, nés en 2000, 2003 et 2006. Ils en auront un quatrième en France en 2010. Madame vient d'une famille de 11 enfants. Ils habitent aujourd'hui tous à Grigny (69). Monsieur est issu d'une famille de 7 enfants qui habitent toujours en Roumanie, mais viennent parfois en France.

Ils sont originaires d'un village en Roumanie. Monsieur y a travaillé dans l'agriculture, le ramassage de légumes, le nettoyage, la construction en tant qu'aide-maçon, ...

Parcours

En Roumanie, quelqu'un avait parlé à Monsieur de la France comme d'un pays de cocagne. A l'arrivée la réalité fut bien différente de ses rêves, c'est la misère qui l'attendait. Il a fallu habiter une baraque en lieu et place d'une maison, et cohabiter avec les rats ; ce fut la désillusion complète. Sa femme eut le même choc en arrivant. Un mois plus tard cependant, ils étaient habitués à leur nouvelle vie et ne voulaient plus rentrer en Roumanie.

A l'époque, ils ne parlaient pas français, Madame ne le parle toujours pas aujourd'hui mais le comprend. Monsieur faisait la manche et il raconte en riant qu'il disait « bonjour monsieur » aux dames, et « bonjour Madame » aux messieurs. La famille a tout d'abord habité en bidonville puis en squat. Monsieur évoque Parilly, Vénissieux, Villeurbanne, la Guillotière, ... Grâce à l'ALPIL, ils ont pu bénéficier de l'AME, et grâce à Isabelle de médecins du monde qui venait tous les jours sur le bidonville, ils ont pu percevoir une allocation de la CAF. Mais celle-ci n'a pas duré car la famille a eu une OQTF et a été mise dans un car par les autorités direction la Roumanie. Il est revenu seul et a pu constater qu'il n'avait plus d'aide de la CAF et plus rien sur son livret A. Il est néanmoins reparti chercher sa famille en Roumanie. Il semble que cela se soit passé en 2008.

La vie a repris son cours. Après avoir fait la manche plusieurs mois, Monsieur a commencé à se présenter sur le marché de Vénissieux en proposant ses services, au jour le jour, et au noir. C'est ainsi qu'il a pu gagner de quoi faire vivre (survivre) sa famille. Il a fini par être connu et c'est quelqu'un du marché qui un jour lui a indiqué une maison vide à côté de chez lui. Ils y ont emménagé et ont habité là 3 ou 4 ans, à Vénissieux. Les enfants sont allés à l'école, et tout se passait bien avec les voisins, avec l'école, ... Puis ils ont emménagé pendant un an et demi dans une usine désaffectée et squattée à Saint-Fons. Là encore, les enfants sont allés à l'école. Monsieur est fier de raconter que l'école lui disait qu'il était un bon père pour ses enfants.

La grossesse de Madame, en 2010 a été repérée et suivie par Médecins du monde qui assurait le suivi médical de ses enfants. Elle a accouché à l'hôpital mère-enfant.

Une nuit, en mai 2013, un incendie se déclare dans l'immeuble d'en face où il y avait aussi des roumains et fait trois morts. Les pompiers évacuent le squat dans un gymnase à Mermoz-Pinel. Ils y restent 2 à 3 semaines selon lui. Un jour, on leur dit que les personnes dont le nom était affiché peuvent rester et les autres partir où ils veulent. Ils ne comprennent pas ce que cela signifie mais restent. Un jour on les met dans un autocar de la même compagnie que celui qui les avait ramenés en Roumanie, en présence de la police. « On a pleuré dans le car, on ne comprenait pas » se souvient-il. Ils croient alors qu'ils repartent à nouveau en Roumanie. Mais le car s'arrête à Bron, et ils ne comprennent toujours pas pourquoi, ni ce qui se passe. Ils sont dans une ancienne caserne et chaque famille se voir attribuer un appartement. Monsieur raconte qu'une assistante « jeune et jolie » leur présente leur maison : 4 chambres, 2 toilettes, « on avait tout : placards, lits, couvertures, frigo, machine à laver ... C'est bien, c'est pas la Roumanie! Combien de temps va-t-on rester ici ? ». Quand il raconte, ses yeux brillent, on a l'impression de voir un enfant devant ses cadeaux de Noël. C'est comme si une fée avait fait apparaître un appartement dont il n'osait rêver, comme Cendrillon devant son carrosse ...



Andatu

Un interprète est venu à la caserne avec Damien, responsable d'Andatu, pour leur dire « vous restez ici quelques mois, on ne sait pas combien, on va faire vos papiers pour avoir une carte de séjour, la CAF, inscrire vos enfants à l'école, vous êtes d'accord ou pas ?». « On a eu de l'argent tous les mois pour acheter à manger et des habits. On a eu la carte vitale, le récépissé, la carte de séjour ... ça va tranquillement !». Ils apprécient beaucoup cet appartement dans la caserne où le salon est grand et les sanitaires très propres. Ils perçoivent la CAF et le RSA et n'ont pas de frais. Après 5 à 6 mois à Bron, ils emménagent dans un bungalow à Bonnevay puis, un jour de mars 2014, Violaine, assistante sociale d'Andatu, lui fait visiter un appartement d'Alliade à Ecully. Il signe un contrat de sous-locataire. On lui dit « on va regarder votre comportement, peut être que vous pourrez garder le contrat toute votre vie ».

Violaine a travaillé à Perrache, avant Andatu et elle parle Roumain. En parlant d'elle Monsieur dit « *elle a fait plus que ma mère pour moi* ».

Pendant le bail glissant, ils paient 160 euros à Andatu. Aujourd'hui ils ont 500 euros d'APL et un loyer résiduel de 350 euros avec les charges diverses. « L'assistante sociale nous a expliqué qu'il faut garder de l'argent pour payer le loyer, le gaz, l'électricité et l'eau sinon on sortira de la maison ». Ils font très attention et surveillent leurs comptes de très près. Ils disent que cela n'a pas été un problème pour eux de payer le loyer, ils ont juste fait attention de dépenser moins.

Lorsqu'ils se sont installés, Violaine les a présentés partout : à l'école, à l'assistante sociale de la Maison du Rhône, au centre social. Elle leur a montré la déclaration trimestrielle, les impôts, ... Elle les a tenus par la main pour tout, ils ont compris et se sont débrouillés.

Aujourd'hui, Monsieur et Madame continuent de suivre des cours de français au centre social. Cette dernière suit notre entretien et semble comprendre mais elle ne parle pas. Nous avions pris RV avec Monsieur la semaine précédente, comme il avait un empêchement il a essayé de nous joindre à la MRIE. Visiblement le message n'a pas été compris par le secrétariat et nous sommes venus alors qu'il était absent. Il a été très ennuyé, et s'est beaucoup excusé de nous avoir fait déplacer pour rien.

Une autre famille de roumains habite dans un immeuble proche. Monsieur nous dit qu'ils s'entendent bien et discutent lorsqu'ils se croisent. Il nous explique que les gens de son village sont comme sa famille, les autres roumains peuvent être des copains, mais on ne sent pas plus d'attachements ou de liens avec les roumains (hors ceux de son village) qu'avec des français. Ils nous disent très bien s'entendre avec leurs voisins.

Monsieur dit que trouver un travail a été facile pour lui. Il a travaillé en régie de quartier de juin à novembre 2014, et depuis décembre, il travaille dans une entreprise le matin où il nettoie un gymnase. Pour chercher du travail, il dépose son CV dans des entreprises de nettoyage. Quand nous l'avons rencontré, il nous a montré un contrat de travail qu'il venait de recevoir pour quelques heures par semaine. Il ne comprenait pas bien ce qu'il devait faire. Nous lui avons expliqué qu'il devait en signer un et le renvoyer et garder l'autre, mais il est vrai que cela n'était pas très clair dans la lettre d'accompagnement.

Aux questions sur Andatu, il répond : « Andatu s'est occupé trop bien de nous, de tous les roumains : apprendre le français, lire, écrire, trouver un travail, un logement ... toutes les solutions pour rester en France, c'est trop bien ! »

A la fin de notre rendez-vous, Monsieur nous demande si nous pourrions aider ses beaux-parents à trouver un logement ...

Rédaction : Laurence Potié, MRIE, décembre 2015



Famille 3

Monsieur et Madame sont originaires de Craiova et vivent ensemble depuis 2000, ils ont eu un fils David en 2001 en Roumanie et une fille, Francesca, en France en décembre 2011. Tous les 4 vivent aujourd'hui dans un appartement très « cosy », à Oullins. Les parents d'Madame vivent également avec eux, ils sont en France depuis 5 ans et ont quelques ressources, utiles à la famille puisque le couple perçoit le RSA (900 euros). Monsieur est venu une première fois en France en 1996 mais a été débouté. Ils sont revenus ensemble en mai 2010.

L'entretien s'est déroulé en Français, le niveau d'Madame est très bon ce qui lui a permis à plusieurs reprises de clarifier les explications de son mari que nous avions parfois des difficultés à comprendre. Ils nous disent avoir l'habitude de recevoir pour une interview et parlent d'un reportage photo fait par une allemande qui parlait très bien le français.

Parcours

Monsieur est arrivé de Roumanie en février 1996 comme demandeur d'asile. « *Mon idée c'était l'intégration*» dit-il. Son discours n'est pas facile à comprendre, il parle de l'OFPRA, d'un avocat, d'un récépissé de 6 mois. De ce que nous comprenons, les roumains à ce moment-là étaient répartis sur le territoire français. Il est envoyé à Toulouse, il mentionne Tarbes également, où il reste 8 à 9 mois. Il était dans un foyer, mais selon lui, le directeur était dur avec les roumains et les exploitait « *il a fait ce qu'il veut avec nous, il nous a fait travailler dans le foyer* ». Ceux-ci écrivent une lettre à l'OFPRA à Paris pour dénoncer ses pratiques mais c'est le directeur qui reçoit la réponse. Il les met dehors. Retour à Lyon. Il travaille quelques mois comme chauffeur. A Lyon il fait son récit pour la demande d'asile. Puis il part 4 mois à Bruxelles où il demande l'asile également. Mais il est renvoyé vers Lyon. Il est hébergé en CADA à Satolas. La représentante du CADA est une roumaine, présente en France depuis 22 ans. Il reste jusqu'en 1998 à Lyon puis il est débouté du droit d'asile et est obligé de repartir en Roumanie. Il y reste jusqu'en 2010. Il se met en couple avec Madame en 2000 et ils ont leur fils David en 2001. Ils nous expliquent que pour les tsiganes en Roumanie c'est la discrimination. Ils logent dans un petit

Ils nous expliquent que pour les tsiganes en Roumanie c'est la discrimination. Ils logent dans un petit appartement de la mairie mais n'ont rien à eux, pas d'argent et des dettes. Leur fils va à l'école jusqu'en classe 3 (primaire) en Roumanie.

Madame veut partir en France, elle arrive à convaincre Monsieur, qui lui n'y est pas très favorable vue sa première expérience. Elle parle le français et l'anglais. Elle est allée à l'école et a passé son bac avec une spécialité (hydrométrie, topographie, ... un bac professionnel certainement). Mais elle explique qu'il n'y a que deux barrages en Roumanie or elle ne veut pas aller habiter dans une autre ville, il lui est donc difficile de trouver un emploi.

Ils arrivent à Lyon le 21 mai 2010 dans un platz à côté de la Part-Dieu. « On a retrouvé là beaucoup de gens qu'on connaissait » disent-ils. Les premiers mois, Madame regrette d'être venue. Elle est obligée de faire la manche. Ils habitent là 6 mois. Dès septembre elle inscrit son fils à l'école : « j'étais partie pour lui, pas pour nous ». Sur le platz, ils rencontrent Elisabeth de l'association CLASSES « Elisabeth, on va jamais l'oublier dans notre vie ». Grâce à ses informations, au bout de trois mois, ils se domicilient au CCAS. « Elle m'a aidée à chercher du travail », nous dit Madame. Quand elle fait la manche, des gens lui demandent pourquoi elle ne travaille pas, elle leur répond « je veux travailler, si vous avez du travail, je prends ». Elle fait des ménages, au noir, grâce à ces contacts. Ce n'est pas possible d'être déclarée car cela coûte trop cher à l'employeur nous explique-t-elle.

Médecins du monde vient régulièrement (tous les 15 jours ?) sur le platz. Ils lui donnent le contact des restaus du cœur où ils s'inscrivent. Au bout de 6 mois, expulsion du bidonville. Ils se retrouvent dans la rue sur la place Sainte-Anne face à la Maison du Rhône à 5 familles. Les assistantes sociales essaient de les aider mais ne peuvent rien faire pour eux. Elles téléphonent au 115, sans résultat. Jean-Pierre (d'une association catholique) vient et leur paye trois nuits d'hôtel.

Un roumain leur indique une maison abandonnée dont il a défoncé la porte, mais il loge ailleurs à ce moment-là. Ils s'y installent à deux familles : Monsieur et Madame et leur fils et une femme et ses trois enfants. La police vient et les accuse d'avoir défoncé la porte. Elle ne croit pas les dénégations de



Monsieur et il fait de la garde à vue pour cela. Le propriétaire les autorise à rester jusqu'à la vente de la maison au Grand Lyon. Nous sommes en novembre 2011. Francesca naît le 21 décembre à l'hôpital mère-enfant à Bron, sans problème. La grossesse de Madame a été suivie par un médecin, grâce à la carte vitale et la CMU. Ils restent dans ce squat jusqu'à sa démolition fin 2012 sur décision du juge. Ils sont ensuite logés par le 115 dans le centre d'hébergement Domici, constitué de petites maisons, de containers, de bungalows.

Côté travail, Elisabeth avait demandé de l'aide à l'ALPIL pour la famille d'Madame, mais ils ne pouvaient rien faire. Elle leur dit d'aller s'inscrire comme autoentrepreneurs à la chambre des métiers, ce qu'ils font. Coût d'inscription : 65 euros. Ils travaillent quelques mois, déclarent, cotisent, ... Ils ont un titre de séjour d'un an, ils évoquent le récépissé dans la discussion.

Ils nous parlent également de Michel, prêtre catholique, qui a logé plusieurs familles. Quand Monsieur est hospitalisé pour une phlébite, c'est le seul qui vient lui rendre visite. Le couple rit de bon cœur en nous racontant que lors de cette visite il s'est endormi sur une chaise. Il vient aussi les voir ensuite au 115. Monsieur et Madame nous disent qu'ils sont orthodoxes, et que ce n'est pas pareil que les catholiques car ils doivent payer pour avoir les sacrements (baptême, Madamege, ...)

Ils évoquent l'école où était David, et les bonnes relations avec la directrice. A une époque, ils dormaient dans la voiture. Ils ont eu besoin de racheter une batterie et la directrice a fait une collecte à l'école de 170 euros pour financer la batterie neuve.

Ils nous parlent également d'un spectacle organisé par un certain François de France 3, avec d'autres. Le produit devait leur revenir. Ils n'en ont jamais vu la couleur mais ont passé une bonne soirée.

Ils entendent parler d'Andatu après la première vague, on leur raconte que « *90 familles allaient être suivies pour un an* ». Le prêtre essaie de les aider à en bénéficier. Quand ils entendent parler d'un deuxième programme, ils préparent un dossier où ils mettent un maximum de pièces justificatives : cotisations autoentrepreneur, numéro de sécurité sociale, carte vitale, CMU, certificats de scolarité, ... Ils mettent le tout dans une enveloppe à l'adresse de la préfecture, rue pierre Corneille.

Andatu

Ils ont un appel de Damien, directeur d'Andatu, en novembre 2012 pour leur dire qu'ils sont pris dans le programme. Ils nous disent également que la préfecture les a appelés en novembre. « *C'était notre chance pour la bonne vie. Dieu était avec nous. Ça allait nous aider pour notre intégration* ». Mais ils sont déjà logés par le 115, et donc disent-ils « *le programme commence le 2 avril pour nous* ». En décembre 2012 ils ont déjà leur titre de séjour. L'assistante sociale du 115 leur avait parlé du RSA et de la CAF. Mais Damien leur dit de ne pas faire les démarches seuls sinon ils sortiront du programme. Ils ne peuvent donc les faire qu'en avril 2013.

En racontant cela ils expriment une certaine colère contre Damien, surtout Monsieur, car ils ont perdu, selon eux, 4 mois de RSA. Ils auraient pu faire les démarches CAF et RSA dès janvier 2013. Et Damien ne leur a pas donné de raison pour cela. Ils en sont fâchés.

Ils rencontrent l'assistante sociale de Forum réfugiés en février ou mars et quittent le 115 fin avril pour aller dans un foyer Aralis à Villeurbanne où il y a d'autres personnes d'Andatu. Après 6 mois de foyer, ils ont un appartement le 18 septembre 2013, d'abord en sous location au nom de Forum réfugiés puis en leur nom en 2015. Madame trouve plus pratique d'avoir le bail à leur nom, ils ont ainsi un prélèvement tous les mois pour le loyer, alors qu'avant, ils étaient obligés de se rendre dans les locaux d'Andatu pour le paiement.

Au début du programme, ils suivent des cours de français, mais Madame ne les suit que 2 mois, elle a rapidement le diplôme pour valider le niveau A2. Elle lisait et écrivait déjà le français avant le programme.

A l'entrée dans Andatu, en 2013, ils doivent également clôturer leurs deux comptes autoentrepreneur sur les conseils du chargé d'insertion professionnelle car cela risque de compliquer les choses avec pôle Emploi. Or ils arrivaient à gagner ainsi environ 1 000 euros par trimestre.

Avant d'entrer dans Andatu, elle savait déjà faire un CV, elle avait appris par internet. Andatu lui apprend à « *jongler avec le CV, pas tout dire* » comme par exemple éviter de dire qu'elle parle le roumain, pour ne pas être stigmatisée.

Aujourd'hui Madame est toujours en recherche d'emploi, « on a essayé beaucoup de choses pour trouver un emploi mais on n'a pas trouvé » dit-elle. Elle a trouvé toute seule un travail de femme de chambre pendant 5 mois. Mais elle explique que ce n'était pas un contrat durable, c'était un « extra »,



elle voulait « *quelque chose de stable* ». Elle a essayé avec Forum d'avoir un travail d'hôtesse de caisse pendant un an, mais cela n'a pas abouti, elle est donc repartie sur un projet nettoyage. Elle a fait un stage de deux semaines puis comme son niveau de français était bon, un stage de 4,5 mois pour avoir un diplôme de niveau 5 (autolaveuse et monobrosse). *« Je pensais que je trouverai un contrat, j'ai fait des candidatures partout* ». Mais toujours rien. Pour le nettoyage, ils demandent le permis (pour aller de chez un client à un autre) mais pôle emploi ne peut pas pour l'instant donner d'aide financière pour le passer. Elle a un contact avec l'association Icare où elle a rendez-vous le 1^{er} décembre, elle espère que cela va aboutir et qu'elle pourra avoir un contrat aidé. Elle ne veut pas se relancer dans une activité autoentrepreneur, elle trouve que c'est trop compliqué.

Pour tout ce qui est administratif, elle se débrouille seule et l'a toujours fait : les impôts, actualisation pôle emploi, la CMU, ... Au bout d'un an Andatu les a aidés à renouveler leur titre de séjour.

Monsieur a un traitement médical à vie. Il a été hospitalisé en France. Il s'était inscrit à Cap'emploi mais ces derniers ont refusé de l'accompagner car il était déjà dans le programme Andatu.

Ils disent que la France est leur seconde mère. Ils sont retournés en Roumanie cet été pour la première fois depuis 5 ans, mais c'est en France qu'ils se sentent chez eux. Le frère de Monsieur est aux Etats unis. Il vit en squat ou bidonville avec sa famille.

A la question « en quoi Andatu vous a-t-il aidé ? » Ils répondent que cela leur a permis d'avoir des diplômes (FLE et nettoyage), l'accompagnement vers l'emploi (nous le leur avons un peu suggéré) même si cela n'a rien donné. Nous leur avons suggéré l'aide pour le logement, en soulignant qu'ils n'auraient jamais trouvé aussi vite, sans Andatu, et ils étaient d'accord. Mais ils affirment qu'Andatu sert surtout pour les autres roumains et que c'est bien parce que « cela fait changer la mentalité des roms. Les tsiganes sont voleurs, ils mendient, ... ça leur a appris qu'il faut travailler, être ponctuel. La police a sûrement constaté qu'il y avait moins de vols depuis Andatu, la préfecture a eu raison de faire ce programme ». Madame dit qu'elle a toujours essayé de travailler mais que les autres ne pensent pas comme elle. Ils donnent le sentiment de ne pas les tenir en grande estime.

Monsieur et Elana ne sont pas mariés mais ont le projet de le faire en France. Leur fille ne va pas encore à l'école, elle n'a été propre que fin septembre, trop tard pour la rentrée. Dans leur résidence il y a une autre famille de roumains mais ils ont peu de relations. Ils leur ont proposé leur aide mais les autres n'en ont pas voulu visiblement. Nous n'avons pas réussi à savoir s'ils avaient des relations avec leurs voisins.

Madame dit être bénévole dans une association pour aider les roumains (traduire des papiers, ...) nous ne savons pas si c'est toujours d'actualité.

Enfin, ils disent avoir rendez-vous avec le PIMM'S en mars 2016 pour avoir la double nationalité. Peu avant Noël, nous apprenons que Madame aurait finalement trouvé un emploi ...

Rédaction : Laurence Potié, MRIE, décembre 2015



Madame est arrivée en France en 2007 et vit aujourd'hui avenue des sources à Ecully, avec ses parents et ses deux fils nés en 2008 et en 2010. Le père de ses enfants est décédé. Elle s'exprime très bien en français. Son appartement est au 10ème étage, égayé par de nombreuses fleurs en plastique, avec une vue très dégagée mais elle n'a pas l'air sensible à cela. Elle trouve plutôt que c'est trop haut, ses fils ne peuvent descendre seuls. Ils ne jouent quasiment jamais dehors.

Ses parents sont là au début de l'entretien mais ne parlent pas le français. Son père partira au bout d'un moment, sa mère restera jusqu'au bout en s'absentant un peu pour faire le repas pour les enfants. Ses enfants vont venir jouer dans le salon aux petites voitures. L'ainé me dira des anecdotes sur l'école et évoquera avec des lumières dans les yeux les casernes de Bron et Sathonay dont il se souvient très bien.

Parcours

Madame est arrivée à 18 ans, en 2007, elle en a 27 aujourd'hui. Elle est venue avec ses parents, son frère et sa belle-sœur et leurs deux enfants de 5 et 8 ans. Ils ont logé sur un platz à Bon pasteur pendant 6 mois. Ils ont dû faire deux ou trois platz avant d'aller dans un squat à plusieurs familles. Elle se souvient qu'elle avait peur la nuit, les rats passaient sur son corps, et qu'elle avait froid. Elle raconte qu'elle regardait les appartements ou les maisons par la fenêtre, elle voyait la lumière et se disait « et moi, quand est-ce que j'habiterai dans un appartement avec la lumière et le chauffage ». Chaque jour elle se disait « demain peut-être la police vient ». Ils n'avaient rien de valeur, deux, trois vêtements, c'est tout pour pouvoir vite les emporter en cas d'expulsion. La police a toujours été correcte avec eux, selon elle.

Elle a connu médecins du monde par un autre roumain, mais elle ne se souvient plus qui. Elle a fait l'AME. Elle évoque Isabel.

Son fils ainé est allé à l'école à 4 ans, ce sont des gens de la mairie qui sont venus proposer aux familles de mettre les enfants à l'école quand ils étaient en squat à Pierre Bénite. Ils étaient 5 à 6 familles. Les autres n'ont pas voulu dit-elle. Pour elle, « *c'était bien pour mon fils : lire écrire, pour avoir une bonne vie* ». Elle-même a été à l'école jusqu'à 12 ans. Ensuite ses parents n'avaient pas l'argent pour payer le transport. Ses parents ont emmené ensuite leur famille en Allemagne pour 5 ans mais ils sont rentrés car la Roumanie leur manquait. Elle dit que ses parents ont beaucoup travaillé dans leur jeunesse : mine, chemin de fer (« construire les rails »).

Elle travaillait en vendant le journal « sans abri », qu'elle avait connu par quelqu'un, dont elle ne se souvient plus. Elle était toujours au même feu pour vendre. « Je connaissais les gens, certains sont comme des amis. » Elle a appris le français en leur posant des questions. Certains sont venus chez eux, dans le squat.

Elle a habité à Bon pasteur, Oullins, la Mulatière, Pierre bénite que ce soit en platz ou en squat, pendant cinq ans. « Je connais tout le monde là-bas ». A deux reprises elle a squatté une maison SNCF. Au maximum, elle est restée un an et demi dans un squat, à Pierre Bénite à côté de l'église. Ils avaient de bonnes relations avec Christian Delorme, le curé de Gerland.

La police les connaissait bien et la mairie aussi. Elle évoque la venue du maire, de sa femme, d'une assistante sociale sur le squat. Lorsqu'ils en ont été chassés, Christian Delorme les a hébergés pendant 3 mois, d'abord quelques jours dans l'église même, puis à la cure. « Les femmes de l'église s'occupaient bien de nous, elles nous lavaient nos vêtements. Ils étaient tous très gentils.

Plusieurs personnes nous ont aidés pour les papiers (des paroissiens). Christian connaissait Mohammed (Diab, chef de service à Forum Réfugiés). Il nous a aidés à faire les dossiers. Mohammed est venu deux fois chez nous pour nous parler du programme. »



Andatu

« Le 17 janvier 2013, on nous a emmenés à Sathonay camp. On disait « où on va ? C'est très loin !! ». Madame et sa famille ne connaissaient que le Sud de Lyon et étaient inquiets de s'en éloigner. Elle dit aujourd'hui que Andatu pour eux c'était « une vraie maison, ne plus être embêtés par la police, apprendre le français, avoir les papiers, les aides, ... tout ce qu'il faut. Mais le plus important c'est avoir une maison ». Andatu leur a apporté « beaucoup de bonheur, être comme les autres, normal. Dieu nous a écoutés et nous a donné tout ce qu'on voulait. On remercie beaucoup Forum réfugiés ». Elle évoque nommément les professionnels d'Andatu en termes très positifs. Madame énumère

également les lieux successifs où elle a habité dans le cadre d'Andatu :

- 1^{er} appartement : dans la caserne à Sathonay, avec son frère, sa belle-sœur, sa nièce
- 2ème dans la caserne de Bron, où il y avait davantage de familles.
- 3ème : leur appartement actuel à Ecully

Elle évoque Armelle, une assistante sociale qui savait parler roumain. « Toutes les démarches, les papiers, c'est elle qui a fait. On ne voyait pas c'est elle qui nous dirigeait ». A notre question de savoir si cela n'a pas fait trop de faire toutes les démarches d'un coup elle répond « ca faisait pas trop de choses, c'est tout eux qui ont fait ».

Sa famille a ainsi pu avoir les papiers nécessaires, Madame nous parle notamment de :

- La carte de séjour : « on était très contents on se disait : on va trouver plus vite un travail ». En effet, avant le programme, elle était allée à la CAF, « on m'a demandé la carte de séjour, je l'avais pas. Je pouvais pas travailler ».
- La carte vitale : « ça n'a pas changé par rapport à l'AME (faite grâce à Médecins du Monde), c'était aussi remboursé à 100% ».

Madame a suivi les cours de français et a obtenu le niveau A2. Ces cours, à un rythme de deux par semaine, lui ont permis de mieux lire et écrire.

Côté emploi, « Majid (conseiller insertion professionnelle) m'a trouvé du travail pendant un an et demi ». Elle a travaillé jusqu'en février dernier (2015) dans un restaurant, aux subsistances, où elle était censée faire la plonge. En réalité, selon ses dires, elle était la bonne à tout faire et était exploitée. Il lui fallait balayer, mettre le couvert, servir, transporter les paquets. Le patron ne payait pas les heures supplémentaires ni les samedis et dimanches. Il profitait. Elle a été soulagée d'être licenciée. Le patron n'avait plus d'argent, il a fermé dit-elle. Elle apprécie de ne pas travailler en ce moment et de rester avec les enfants, « c'est bien ».

Elle est aujourd'hui au chômage. Elle touche 800 euros, « Avant pour 800 euros je travaillais comme un robot ». Elle dit chercher actuellement dans la restauration collective. Elle voudrait être aide-maîtresse, mais il faut faire des études. Elle dit aussi vouloir faire une formation de vendeuse mais il n'y a pas les financements, donc elle ne peut pas pour l'instant.

Elle est suivie par Akisis où elle a rendez-vous toutes les deux semaines. Ils lui donnent des adresses pour chercher un emploi.

Elle retourne avec sa famille en Roumanie presque tous les étés voir la famille (oncles, tantes, cousins,...). Ils ont une maison qu'ils avaient déjà avant mais elle est toute petite dit-elle.

En Roumanie, il n'y a pas de travail. Le salaire n'est même pas de 300 euros et la vie y est aussi chère qu'en France. L'été dernier, elle a voulu passer le permis de conduire là-bas (bien moins cher qu'en France) mais elle a raté le code. Elle dit que c'est plus dur qu'ici. Elle a comparé les QCM sur internet.

Elle côtoie peu de gens dans son quartier. Ce ne sont « pas des français, que des arabes, arméniens, kosovars ... » Elle n'a pas de relation avec eux, elle est polie, c'est tout. Elle trouve que les français sont « plus droits ».

Pour répondre à mes questions, elle me dit que parfois elle voit d'autres roumains qui vivent ailleurs. Mais j'ai le sentiment qu'elle vit surtout en vase clos avec ses parents.

Les relations qu'il y avait avec les autres familles dans les casernes à Bron et Sathonay Camp lui manquent tout de même. C'est son fils aîné (né en 2008), qui est venu jouer aux voitures dans le salon qui a abordé le sujet. Il disait qu'il aimait bien à Bron parce qu'il pouvait descendre dehors tout seul, jouer avec les autres. Il en garde un bon souvenir. Il se rappelle de même de Sathonay. Il parle de l'école en positif également.

Aujourd'hui elle est en lien avec la Maison du Rhône, Marion est venue avec elle au premier rendezvous.

Rédaction : Laurence Potié, MRIE, décembre 2015



Je suis reçu chez cette famille dans leur nouvel appartement de Villefranche, dans un quartier qui semble calme en bordure d'un axe important de circulation qui traverse d'abord une zone marchande depuis la sortie d'autoroute. Grand salon prolongé par une salle à manger. Nous discutons installés sur le canapé. Monsieur et Madame présents. La plus grande des filles (16 ans) joue à l'ordinateur avec le plus petit (3 ans) qui n'est pas allé à l'école aujourd'hui « parce qu'il était un peu malade » s'est justifié Monsieur.

Couple avec 4 enfants, deux garçons et deux filles. Les deux filles sont au collège (4ème et 3ème). Le garçon n'était pas encore rentré, mais je l'ai vu caché dans la cage d'escalier quand je suis reparti, je suis quand même allé le saluer parce que la situation m'a semblée un peu grotesque. Monsieur était un peu gêné et le fils aussi.

Monsieur et Madame sont d'une petite bourgade dans le nord-ouest de la Roumanie, avec un quartier rom assez important et dont les conditions de vie sont plutôt mauvaises (mais aussi où, aujourd'hui, on voit de très belles maisons construites « avec l'argent de la France » dit-on là-bas). Lieu de provenance d'un ensemble important de familles depuis 2003 - 2004 à Lyon (quelques familles passées par Paris, peu y étant restées). Monsieur se souvient du « platz » (bidonville) rue de Surville où deux jeunes filles sont mortes dans l'incendie d'une caravane. Un événement qui s'est déroulé en 2004 au début de l'hiver. C'est un des premiers platzs où ils ont résidé.

Parcours

Les parents de Monsieur travaillaient à la coopérative agricole sous le communisme. Le père est mort dans les années 90. J'ai pour ma part connu la mère en 2007, qui est morte « il y a trois ans », indique Monsieur. Il « a fait 8 classes » en Roumanie, ce qui correspond plus ou moins au brevet des collèges (je dirais plutôt au certificat d'étude de nos grands-parents...) Un niveau qui est plutôt rare (ou minoritaire en tous les cas) chez les roms et qui dénote une capacité de la famille d'avoir tenu jusque-là. Monsieur a 3 frères et deux sœurs. Tous seraient relogés sauf l'une des sœurs qui serait hébergée par les autres. Je connais la première qui est relogée à Vaulx-en-VElin avec sa famille (relogement en 2010), que j'ai connu en 2005 sur le bidonville de l'avenue Kruger à Villeurbanne, où Monsieur et sa femme sont passés. Elle et son mari travaillent et lorsque je les connaissais, ils parlaient déjà français pas trop mal et avaient su intégrer des dispositifs de formation professionnelle et quelques petites expériences de travail au noir (qui dénote, là encore, une connaissance et une expérience des dispositifs, institutions et monde du travail, certainement partagés dans la famille, ne serait-ce que dans les discussions).

Je connais également les parents de Madame, ses 3 frères et sa sœur. Son père est un type plutôt charismatique, que j'ai rencontré en 2007 dans différents squats. Il veillait d'une manière ferme sur les siens, assez réfléchi, un peu figure de sage, se tenant plutôt à l'écart des grandes occupations et préférant ouvrir des squats avec son fils et son gendre (je me souviens du fait qu'il avait son gendre toujours avec lui dans les squats, ce qui est assez rare compte tenu du fait que généralement c'est la fille qui quitte le foyer des parents pour rejoindre celui de son mari). Le gendre et le fils parlaient très bien français. Ils sont relogés (et en ce qui les concerne ils travaillent), ainsi que le père chez qui vivent les deux autres fils avec leur compagne et enfants. Je crois que tous sont dans le dispositif Andatu.



Andatu

« Andatu nous a aidé mais on avait déjà la CAF avant et ça n'a pas été comme pour d'autres qui avaient rien du tout » m'explique Monsieur. Monsieur et Madame ont eu accès aux prestations familiales à un moment donné (Madame me dit vers 2007, je crois me souvenir pour ma part un peu après). Ils ont été accompagnés par l'Alpil avant d'entrer dans Andatu. Ils avaient une bonne connaissance des dispositifs d'aide et les circuits des demandes de logement. Au moment du bidonville de la Soie, ils n'ont pas eu de proposition de relogement mais étaient déjà bien identifiés, avaient fait un certain nombre de démarches (le père de Madame et les fils et filles), et gardent un souvenir déçu de cette époque avec le sentiment d'avoir eu moins de chance que d'autres.

Ils ont rencontré beaucoup de citoyens, militants et associatifs qui œuvrent en soutien aux familles des bidonvilles de l'agglomération lyonnaise. Ils ont eu également des soutiens de personnes qu'ils ont reçus même en Roumanie (des étudiants que j'avais rencontré en effet à l'époque et qui les aidaient dans leurs démarches aussi).

Dans le dispositif Andatu, ils ont apprécié les cours de français qui les ont aidés mais ils ne se sentent toujours pas à l'aise avec la langue (ils m'apparaissent plutôt découragés). Un peu aussi résignés du côté du travail, notamment en lien avec la langue. Monsieur me parle de sa santé qu'il ne juge pas très bonne en disant qu'il a mal à la tête toute la journée et qu'il ne dort pas la nuit. Quand je lui demande quelle aide il a eu de la part de Andatu, il ne me parle que des cours de français. Ils attendent avec impatience la signature de leur bail. Ils semblent avoir un peu peur qu'on leur retire les avantages donnés dans le cadre de Andatu, un peu comme s'ils ne se jugeaient pas légitimes ou qu'ils ne méritent pas ce qu'ils ont eu de cette manière (car ils savent qu'ils ne sont pas nombreux à avoir bénéficié de ce dispositif qu'ils savent arbitraire, c'est-à-dire sans vraiment de raison précise : ils ne savent pas me dire pourquoi ils y sont rentrés et c'est une question qu'ils se posent sans oser l'évoquer par peur de changer quelque chose).

Rédaction: Thomas Ott, ITD Monde, Décembre 2015



Monsieur m'accueil à la porte timidement, il me dit qu'il vient de se lever parce qu'il travaille de nuit. Lui et sa femme sont rentrés à 2 heures du matin après avoir fait des heures supplémentaires au travail (ils terminent normalement à minuit). Nous nous installons dans le salon. La fille de 14 ans circule entre sa chambre et le salon en faisant mine de ne pas écouter ce qui se dit avant de rentrer dans sa chambre en claquant la porte.

Parcours

Le couple est arrivé d'Espagne en 2013 après y avoir passé 11 ans. Ils perdent l'emploi qu'ils occupaient, ce qui les pousse à tenter leur chance en France. Ils rejoignent Lyon où se trouvent alors des parents de sa compagne (elle a pour sa part passé les trois dernières années en Espagne avec son mari). Ils arrivent sur la platz « du 12 » qui va connaître l'incendie qui précipite un peu la création d'Andatu 3. Ils se souviennent être restés presque un mois dans un gymnase, avant d'arriver dans un foyer à Bron. Je comprends que la famille de monsieur se trouve encore en Espagne, mais que c'est la famille de madame qui est plutôt à Lyon (elle a deux frères dont un qui est relogé et travaille hors Andatu, l'autre plutôt en difficulté). Deux enfants de Monsieur (issus d'un premier mariage) sont en Espagne. A présent, dans cet appartement de Rochetaillé, ils vivent avec la fille de madame de 14 ans.

Ils viennent de Sibiu en Roumanie, de la ville même (mais a priori en périphérie dans des quartiers peu développés alors que la ville est assez dynamique et riche – la ville de l'actuel président roumain réputé pour son efficacité en tant que maire, notamment pour capter les fonds européens pour l'infrastructure et d'avoir fait de sa ville la capitale européenne de la culture).

Les parents de Monsieur travaillaient en Roumanie, sous le communisme, dans une usine. Monsieur a travaillé aussi en Roumanie (dans les magasins Metro). Pourquoi est-il parti en Espagne ? « Je gagnais ma vie mais pas assez pour vivre, je n'avais pas de maison et parfois je payais le loyer plutôt que de manger ». Le départ en Espagne se fait à la suite de ses parents et frères et sœurs. Madame comme Monsieur ont « 8 classes » (milieu du collège). Ils me disent qu'ils sont « tsiganes » mais ne parlent pas le romani (lanque des tsiganes).

Andatu

Aujourd'hui ils travaillent tous les deux pour une entreprise de nettoyage industriel. Ils travaillent dans une usine de salaison et ils nettoient les machines en 2x8 (16h-00h). Ils n'ont que des CDD et je m'étonne qu'ils ont été renouvelés 6 fois. Monsieur me questionne et je lui demande en retour s'il n'a pas quelqu'un chez Andatu qui peut lui répondre. Il me dit que oui, qu'il demandera. Il me précise par contre que c'est lui seul qui a trouvé l'annonce sur internet (site du pôle emploi) après avoir fait son CV avec quelqu'un d'Andatu. Il s'est débrouillé avec le patron qui l'a appelé au téléphone en lui demandant de lui envoyer par SMS une adresse où se rencontrer de visu (plus simple pour se comprendre). Il a d'abord été pris puis y a fait rentrer sa femme.

L'aide d'Andatu leur a été précieuse pour toutes les démarches comme la banque ou la CAF et le titre de séjour : « on a juste eu à signer les papiers et à donner une photo d'identité et nos papiers avant ». Mais une fois cette aide apportée, « on se débrouille », me précise Monsieur pour ne pas avoir l'air d'être trop « assisté ». Il m'apparaît que la première aide a été essentielle pour la partie administrative et bureaucratique (les premiers obstacles qui se présentent en fait). Pour le reste, le couple est habitué au travail et prévoient par la suite de créer leur propre entreprise de nettoyage.

Au moment où je m'entretenais avec eux, ils venaient de recevoir le courrier de la CAF leur demandant leur nouveau titre de séjour pour renouveler leurs droits et se demandent que faire...

Rédaction: Thomas Ott, ITD Monde, Décembre 2015



Nous sommes installés pour l'entretien dans le salon autour d'une table ronde. Monsieur et madame ont placé leur fille de 17 ans entre eux, juste en face de moi, comme pour mieux comprendre ce que je dis au cas où les parents seraient en difficulté, et elle semblait attendre que je m'adresse à elle, mais nous avons finalement fait l'entretien uniquement en roumain. Monsieur est resté assis à ma gauche, madame d'abord à droite à la table avant d'aller se placer contre le radiateur au cours de la discussion, à mesure qu'elle se détendait, puis s'est avachie sur le canapé tout-à-fait décontractée. J'ai eu l'impression de la connaître ou de l'avoir déjà rencontrée, alors qu'elle m'assure le contraire, ce qui est tout-à-fait possible.

Parcours

La famille me dit être en France depuis 2002. Je le vérifie en parlant des « platz » de l'époque. Monsieur se souvenait de l'occupation du terrain en face de l'hippodrome (actuellement centre commerciale de la Soie) qui a eu lieu en 2002 en effet. Je comprends dans la discussion qu'il a été en Italie pendant 3 ans, mais visiblement après un premier passage en France (donc certainement entre-temps). Il me confirme qu'il est d'abord arrivé à Lyon.

Il y a eu une période durant laquelle le patron chez qui il travaillait à Lyon les a logés dans un appartement duquel ils sont partis « parce qu'ils n'arrivaient pas à payer le loyer ». J'ai demandé si le travail était déclaré et Monsieur m'a soutenu que c'était avec contrat, sans vouloir en dire plus. Le reste est un peu ambiguë mais je n'ai pas insisté. J'ai compris par là qu'ils ont essayé le plus possible de se débrouiller par eux-mêmes, en tous les cas de rechercher des alternatives aux bidonvilles sur lesquels ils ne se sentaient pas à l'aise. J'ai également compris qu'ils y ont résidé sans leurs enfants.

Andatu

Ils étaient sur le platz « du 12 » avant de rentrer dans Andatu. A l'expulsion, ils sont hébergés dans un gymnase avec beaucoup d'autres familles puis dans un foyer à Bron.

Ils sont contents de l'expérience Andatu, notamment d'avoir eu la chance d'avoir été sélectionnés, ils n'en reviennent toujours pas (ce moment mêlé d'étonnement, de joie et de soulagement qu'ils me décrivent dans le gymnase où ils sont appelés par leur nom).

Pour s'expliquer, ils se disent très satisfait d'être accompagné par Jean-Marc, qui vient les visiter « chaque semaine » dans l'appartement. Ils attendent de signer leur bail pour être bien sûr d'avoir obtenu tout ce qu'il était possible d'obtenir.

On parle en particulier des cours de français. J'en parle avec la fille qui est avec nous autour de la table. On parle en français à ce moment, elle semble bien parler. Les parents, eux, sont plus en difficulté.

Une chose sur laquelle ils ont des regrets, c'est de n'avoir pu être rejoint par leur fils (21 ans) : « Damien n'a pas voulu, c'est dommage, mais je comprends aussi qu'il y avait une limite de la préfecture » me dit Monsieur.

Monsieur a une expérience de travail à la SNCF pour le nettoyage des trains, mais il n'a pas pu continuer parce qu'il a des problèmes de dos qui l'empêchent de se baisser. Il a déposé un dossier pour faire reconnaître son incapacité à travailler.

Rédaction : Thomas Ott, ITD Monde, Décembre 2015



En plein centre des Minguettes, dans un petit immeuble de 4 étages, monsieur m'accueille sympathiquement dans cet appartement du 1^{er} étage. On ne se connaît pas d'avant. Il m'invite à m'installer dans le salon, sur un fauteuil en face du canapé où Monsieur s'installe et Madame s'installe à son tour, rejoint progressivement par les enfants rentrants de l'école (le fils en CM2 et la fille en CE2, la plus petite dormait dans une chambre). La fille en CE2 s'est beaucoup adressée à moi, a regardé mes notes et tenté de déchiffrer la trame d'entretien. Les parents étaient fiers de la voir s'adresser dans un français pourtant assez limité. Elle avait beaucoup d'interrogations sur ce qu'est une CLIN et pourquoi elle n'est pas avec les autres enfants, si ce sont ceux qui réussissent mieux qui sortent de la CLIN, comme des questions à propos des attentats à Paris...

Parcours

Monsieur a compris de mon explication sur les raisons de l'entretien qu'il doit me raconter leur parcours. Il a pris l'idée au pied de la lettre et a commencé par le début :

La famille vient du département de Salaj en Roumanie. Depuis 2006 en France, d'abord seul puis avec femme et enfant en 2007. Il est arrivé d'abord à Paris où il reste 3 à 4 mois. Il hésite un peu dans la chronologie, veut en venir plus vite à Lyon où tout a commencé pour lui. Je lui demande des détails sur la Roumanie pour ralentir un peu.

En Roumanie, ils viennent d'une zone rurale. Il me parle de son « village » où il n'y a rien et où les conditions sont rudes. Il m'assure ne pas avoir de maison (son visage se crispe et ses yeux se détournent, il sait qu'il sera jugé sur ce point mais il a une bonne explication à donner) : jusqu'à leur départ de Roumanie, ils ont toujours vécu chez les parents de Madame. Situation rare mais possible, signe d'un grand dénuement, mais il me semble plus plausible qu'il s'agisse d'une économie de moyens pour se projeter (certaines familles se préparent de longue date au départ).

En 2007, alors installés à Paris, monsieur a une petite expérience de travail au noir. Ils vivent en squat à l'écart des grands bidonvilles autant que possible. Ils font entre-temps plusieurs aller—retour avec la Roumanie. Monsieur me donne peu de détails, soit qu'il ne s'en rappelle plus, soit qu'il ne veut pas vraiment me décrire la situation à ce moment-là.

Puis le couple arrivé enfin à Lyon en 2009. Ils dorment d'abord dans une camionnette au côté d'une autre famille (sans forcément de lien de parenté mais « de très bons copains »). Ils n'ont pas de famille à Lyon.

En 2011, premiers appels au 115 (Monsieur me signifie bien que c'est la première fois qu'il appelle le 115 et que c'est le signe pour lui que la situation change, qu'il y est contraint et que c'est un changement important dans son parcours). La situation a changé donc. La police a pris la camionnette parce qu'elle était garée là depuis trop longtemps. « On était bien pourtant ».

Ils se retrouvent dans une tente dans les environs de l'hôpital « mère-enfant » de Bron où sa femme, enceinte de la dernière, est un jour reçue (peut-être via les urgences et non un suivi dans la cadre de la grossesse). Auparavant, ils s'étaient aussi abrités vers l'hôpital St Luc St Joseph, une stratégie pour rester près des seuls services qu'ils savent ouverts à tous et sans interruption, pour se réchauffer, se rassurer ou demander de l'aide. « J'avais toujours très peur la nuit » ajoute-t-il.

En octobre 2009 (ils sont très précis parce qu'ils ont le repère de la naissance de la petite dernière), ils sont repérés par le Samu Social, ils sont ensuite hébergés 1 mois dans un hôtel à Perrache puis ensuite à Saint-Irénée jusqu'au 25 mars 2010 (Monsieur est sûr de la date qui doit correspondre à la sortie du



plan froid j'imagine). « C'était si bien à Saint-Irénée ! On mangeait trois fois par jour, les gens étaient très gentils ». C'est l'une des expériences la plus marquante pour eux, racontée avec la mine éclairée.

Je lui demande : « et après alors, plus rien ? » Réponse assurée : « attend ! Quand tu fais un truc, tu dois immédiatement penser à la suite, tu restes pas comme ça sans rien faire ! J'ai cherché du travail avec un copain français ». Il va se renseigner aussi à la Cimade où il comprend que se créer un statut d'auto-entrepreneur peut lui permettre d'ouvrir des droits. En tous les cas, Monsieur me dit : « j'ai monté mon entreprise, je suis allé à la chambre des métiers, j'ai tout fait en règle ». Le 21 mars 2012, il ouvre « son entreprise de nettoyage ». « Et tu déclarais l'argent gagné ? » « Oui, oui, je faisais des factures et la déclaration, je payais 20 % de taxes ». Il obtient un récépissé de 3 mois à la préfecture. « Tu y allais seul ? » « Oui, il était très gentil à la préfecture » (Je ne sais pas s'il était accompagné, j'imagine pourquoi pas par un bénévole de la Cimade. Mais plus tard il ma reparle de « copains » rencontré ici où là qui « l'aident ».)

A ce moment-là, il travaille à Besançon. Il ne m'en dit pas grand-chose. Je comprends qu'il trouve un « client » (qu'il appelle « patron ») par l'intermédiaire d'autres roms (là encore, des « copains », mais il connote le terme et la relation autrement encore, ce n'est pas de l'aide, c'est de l'information qui n'est peut-être pas sans contrepartie). Il dit avoir fait « un peu de tout, du nettoyage, des choses comme ça ». Au détour d'une de mes questions sur ses déclarations (pour faire le lien entre cette forme de travail qu'il associe à du travail salarié), il glisse qu'il « a déclaré 2 000 euros ». 2ème récépissé puis carte de séjour de 1 an.

Donc après Saint-Irénée, la famille est prise en charge par Alynéa (il cite le nom). Ils sont hébergés dans un « Apart-hôtel » pendant 6 à 7 mois. Ils font un dossier à la « maison de la veille sociale ». Ils sont ensuite hébergés dans un foyer Aralis pendant 6 mois. C'est dans ce cadre qu'ils obtiennent un rendez-vous dans le cadre du programme Andatu. La directrice du foyer le leur propose. Monsieur est ravi, il va au rendez-vous plus curieux que sûr d'obtenir quelque chose. Ils rentrent pourtant dans le dispositif en février 2013. En avril, il visite son appartement. Au début il ne voulait pas trop de cet appartement à cause des tours où « c'est dangereux », entend-il dire. Et puis il visite quand même, ça ne coûte rien, pour enfin accepter car l'environnement lui semble calme.

Andatu

Andatu ? « J'ai découvert des choses que je ne savais même pas ! Quelle tactique est-ce-là ? J'ai des choses qui me sont rentré dans la tête, j'ai compris beaucoup de choses », dit-il à propos des cours de français « difficiles » mais qui représentent une sorte de magie...

Monsieur laisse tomber le boulot à Besançon pour se concentrer sur ce qu'il a à faire dans le cadre d'Andatu. Il ferme son auto-entreprise en 2014. En août 2014, il obtient un premier travail salarié sous forme de missions courtes. Il est aidé dans le cadre d'Andatu. Il fait son CV, répond à des annonces Pôle emploi (où il était déjà inscrit depuis 2012). Il se présente chez Icare dans le Vieux Lyon (où il se souvient avec sa femme avoir mangé aux restaurants municipaux où il y avait tellement de nourriture qu'ils ne pouvaient pas finir, c'était si bon !...) Puis il est envoyé chez « Estim » (?) du côté de Saint-Fons. Le résultat : « ça fait 16 mois que je travaille ». Dans le cadre du programme Andatu, il a suivi une formation de nettoyage où il a beaucoup appris sur les machines et ce qui lui sert tous les jours.

Madame ne travaille pas : « je ne peux pas, me dit-elle, il faut s'occuper des enfants ».

Monsieur conclut : « Andatu m'a fait sortir de l'ombre pour la lumière ». De toutes les familles, jugetil, c'était l'un des moins à aider parce qu'il avait déjà « pas mal baroudé » (il y a un verbe en roumain qui dit quelque chose comme « se balader », « parcourir », et qu'il utilise là). « Andatu m'a donné toutes les conditions pour être comme un français. »

Rédaction: Thomas Ott, ITD Monde, Décembre 2015



La responsable du service Andatu me propose de rencontrer ce monsieur d'origine bulgare en disant qu'il parle assez bien français et qu'en parlant lentement, « ça ira ». Je propose que ce soit ma collègue Kristina Petrova qui s'entretienne avec lui en bulgare. Elle a suivi la construction de ces entretiens et connaît les enjeux de l'enquête.

Monsieur habite seul dans un petit appartement de la Duchère. Il n'a jamais été marié et n'a pas non plus d'enfants. Son appartement est coquet, bien rangé et bien meublé. Monsieur se présente comme très curieux, dit qu'il lit sur l'histoire et la géographie de l'Europe, qu'il parle un peu grec, un peu anglais et aussi un peu français.

Parcours

Avant son arrivée en France en 2011, il est marin pêcheur et fait des études pour « devenir capitaine ». C'est aussi pour lui la possibilité de voyager en bateau dans le monde entier. A cette période, il comprend qu'il est adopté et découvre ses origines, que sa mère est d'origine rom et son père est bulgare. C'est à ce même moment qu'il quitte son travail, arrête ses études et se sépare de sa compagne.

Il habite quelques années en Grèce où il travaille à la récolte des oranges. Puis il arrive le 4 mai 2011 (il se souvient très précisément de la date). Il s'installe d'abord à Cannes pendant 4 mois, puis à Paris durant 1 mois. Il arrive en octobre à Lyon.

Pendant cette période, monsieur n'a pas de domicile fixe. A Lyon, il trouve à s'installer dans une tente avec d'autres personnes (dont des roumains) derrière la Part-Dieu où il habite pendant quelques semaines.

Il y fait la connaissance d'une jeune femme rom qui a 5 enfants et qui vient aussi de la Bulgarie. A l'occasion d'une maraude de la Croix-Rouge une nuit, ils disent qu'ils sont ensemble et qu'ils forment une famille, et c'est comme ça que tout commence. On leur trouve un hôtel (près de la Guillotière) dans le cadre du plan froid où ils passent 5 mois, avant d'être hébergés dans un foyer à Saint Irénée.

Andatu

Monsieur se sépare de la femme avec laquelle il est d'abord hébergé. Il reste cependant en contact avec une personne d'un foyer d'hébergement d'urgence. C'est elle qui lui indique un jour l'existence du dispositif Andatu et qui l'aidera à formuler une demande pour bénéficier de ce programme.

Puis l'entrée dans le dispositif. « Andatu, c'est une nouvelle vie pour moi, dit-il. En 41 ans en Bulgarie je n'ai rien fait de ma vie. Ici, en deux ans, j'ai tout maintenant (des papiers, un travail, un logement) et c'est grâce à Andatu ».

Monsieur travaille actuellement comme gardien (le matin il sort des poubelles ; l'après-midi il aide des habitants « à monter leurs bagages quand les ascenseurs sont en panne »). Il dit à plusieurs reprises qu'il se sent heureux à présent et qu'il se voit à Lyon « jusqu'à la fin de ses jours ». Il se sent bien dans son appartement et dit avoir hâte de signer son bail (fin du bail glissant).

Il ne souhaite pas rentrer en Bulgarie car « ce pays est lié à beaucoup de souffrance et je ne veux plus perdre mon temps là-bas. Ici, je gagne (non seulement de l'argent) mais aussi de la tranquillité, un bon standard de vie. Je me sens un être humain en France! En Bulgarie, je suis une ordure ».

Rédaction: Kristina Petrova - ITD Monde - Décembre 2015



Difficile de joindre cette dame au téléphone. Mardi, j'ai tenté de la joindre 5 fois au cours de la journée sans réponse. Mercredi, madame me répond au bout du deuxième appel. Elle ne peut pas me rencontrer le jeudi comme je lui propose car elle a un « rendez-vous » le matin et sera « ailleurs » dans l'aprèsmidi. Nous convenons de nous rencontrer le vendredi chez elle. Devant la porte de l'immeuble, je l'appelle une première fois sans succès pour connaître le digicode. Au bout de 5 minutes, je la rappelle, cette fois avec succès et madame vient m'ouvrir la porte.

Nous nous installons dans le salon de ce petit appartement du rez-de-chaussée. Elle n'a pas allumé le chauffage, il y fait très froid, les volets sont fermés, seule la télé (sur BFM) et quelques éléments de décoration mettent un peu de vie.

Parcours

Elle commence de manière suspicieuse par me demander, comme elle l'avait déjà fait au téléphone, ce que je viens faire là. Elle m'interroge tout de suite sur le fait que je parle roumain. Je m'explique et lui dit aussi que j'ai travaillé à l'Alpil auparavant. Elle me dit qu'elle connaît et qu'elle a été relogée par l'Alpil dans les années 2000 en logement temporaire géré par l'Aslim (et là je me souviens bien d'une famille du même nom qui n'a pas laissé de bons souvenirs). Elle m'explique qu'elle avait obtenu ce logement mais qu'à la mort de son père elle était rentrée en Roumanie et a laissé l'appartement à d'autres personnes de la famille qui ont créés des problèmes dans le logement et ont été expulsés. Elle est revenue ensuite en France (impossible de retrouver plus précisément une seule date, elle ne semble pas savoir dire).

Elle a demandé « aux siens » si elle devait accepter de me parler (je comprends que j'ai bien connu l'un de ses frères). Ils ont dit que si elle voulait, elle pouvait parler en faisant attention de ne pas leur faire de tort. Elle a ajouté qu'elle ne craignait rien, qu'elle n'avait jamais rien fait de mal. Et qu'elle avait l'habitude de dire ce qu'elle pensait.

Elle m'explique qu'elle est « stressée » et toujours très angoissée, que « les idées tournent dans sa tête ». Je lui demande si elle a des enfants, si elle est mariée, un peu naïvement. Elle se met à m'expliquer que c'est là le grand malheur de sa vie, qu'à la mort de son père l'unité de la famille a explosé, que tous sont à présent « terminés » (en fait, elle utilise le terme roumain « determinati », qui se traduit littéralement par « déterminés », mais qu'elle semble utiliser de manière erronée pour dire la détermination comme une fin). Elle a eu un mari de qui elle est séparée. Tout au long de la discussion, elle va utiliser cette rupture de la même manière que la mort du père pour dire la perte de l'unité familiale. Elle me dit aussi qu'elle a une fille (ou qu'elle a eu une fille) et puis, voyant que je la questionne de nouveau en n'étant pas sûr d'avoir compris, elle me dit que non et passe vite à autre chose...

Elle parle aussi de la Roumanie, des discriminations faites aux roms qui ne trouvent pas de travail à cause du rejet et restent pauvres. Elle me raconte « qu'au temps de Ceausescu », tout le monde avait du travail et que la chute de Ceausescu a été le début de la fin. Son père avait du travail (elle dit : « le seul qui a jamais travaillé chez nous »). Son père était un homme très charismatique qui, dit-elle, « nous guidait ». Elle regrette cette époque, comme elle regrette celle du communisme, comme elle regrette également le temps de l'unité familiale.



Andatu

« C'est Damien qui est venu nous trouver à Mermoz, on dormait dans des tentes comme des rien-dutout, après avoir fait des demandes, je ne sais pas trop quoi ». Des demandes ? « Je ne sais même pas ce que c'était » (coupe court à la question et raconte la suite). « On est resté quelques temps dans une gendarmerie, ensuite dans une autre à Bron, c'était très bien ». Elle fréquente « une école » où on lui fait apprendre « les lettres et les chiffres ». « Ce que j'ai préféré, c'est l'école à la Guillotière ». Elle ne sait plus dire qui est la prof qu'elle a tant aimé. « Elle était si sérieuse et dédiée à son travail, elle mettait tout son cœur, elle nous a ouvert l'esprit (littéralement ouvert le cerveau) ». Pourquoi c'était mieux à cette école qu'à la précédente ? « On parlait plus et on écrivait moins ».

« Maintenant, j'ai peur de me réveiller. On a vécu un rêve (avec Andatu j'ajoute). Mais le rêve peut devenir un enfer ». Elle me parle de la lettre reçue de la CAF demandant de présenter le nouveau titre de séjour. Elle est allée le jour d'avant à Andatu notamment pour leur demander que faire. Ensuite, me raconte-elle, elle est allée chez son frère (également dans Andatu, avec un autre frère encore et une sœur si j'ai bien compris, il y aurait aussi la mère avec l'un d'eux) pour discuter ensemble d'une solution sans en trouver (elle ajoute qu'elle y a dormi cette nuit et je m'explique mieux pourquoi l'appartement est si froid, elle me dit qu'elle va y passer les prochains jours et je me demande si elle utilise beaucoup son appartement).

« Je préfère mourir que de retourner en Roumanie. Voilà la solution que j'ai trouvé, je prends des cachets et je meurs si jamais il fallait revenir en Roumanie ou retourner à la rue ». « C'est ce que je peux te dire sur Andatu : c'était un rêve mais le réveil risque d'être difficile ». Elle ne s'explique pas pourquoi on lui a donné un titre de séjour s'ils sont européens. Elle se sent un peu comme dans un piège : « en Roumanie, on dit que tu es au milieu de l'eau, si tu retournes au rivage, le loup te mange, si tu vas plus loin le requin te mange ». « Au début (de Andatu), j'ai signé quelque chose, mais moi je suis incapable de lire la moindre lettre, j'ai signé et maintenant la préfecture peut dire que j'étais d'accord avec ça (de lui donner un titre de séjour) ». « Ils ont voulu nous aider et maintenant on risque de tout perdre ». Elle attend lundi pour voir si la CAF va verser l'argent ou non. « On va voir si le trou dans lequel on est nous enterre »...

Rédaction: Thomas Ott, ITD Monde, Décembre 2015

Éditeur:

La Mission Regionale d'Information sur l'Exclusion Association Loi 1901 14 rue Passet – 69007 LYON

Directeur de la publication

Annaïg ABJEAN, Directrice de la MRIE

Étude réalisée par :

Laurence Potié, chargée de mission - MRIE

Avec la collaboration de : Thomas Ott et Kristina Petrova, ITD Monde

Conception graphique : Nicole Ayed

Publication: juillet 2016



14 rue Passet

69007 LYON

Tél. 04 37 65 01 93

Fax 04 37 65 01 94

mrie@mrie.org